



## *Le Mot du Maire*

*L'équipe qui m'entoure travaille avec confiance et réalisme pour l'amélioration du cadre de vie des Saintois. Notre action est guidée tous les jours par un seul objectif : concrétiser des projets qui contribuent au bien-être de chacun, tels que le Complexe Sportif « Marius Aillet », la Micro-crèche « Papòti », l'aménagement de l'entrée du village Route de Cacharel, la protection de notre littoral, la sécurité et l'animation de la station.*

*Les actes d'incivilité, les dégradations et le vandalisme de ces derniers mois sont intolérables. Il revient aux parents de veiller à l'éducation de leurs enfants pour le respect d'autrui. Ces délits ont un coût pour la commune et tous les contribuables.*

*En avril, le budget a été adopté à l'unanimité, sans augmentation des taux de vos impôts locaux pour la quinzième année consécutive. Si l'on cumule l'inflation depuis 1995, cela se traduit par une baisse effective de la pression fiscale, tout en réalisant chaque année de nombreux investissements.*

*Il est à souligner également la bonne gestion de la S.E.M.I.S., outil incontournable pour la promotion de notre station et « leader » de l'hôtellerie de plein air en Camargue.*

*Le pèlerinage de mai, coïncidant avec les fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, a battu tous les records d'affluence et s'est déroulé sans incident majeur.*

*Je remercie les élus qui se sont investis tous les jours, l'ensemble des forces de l'ordre qui ont assuré la sécurité avec compétence et tous les services municipaux qui œuvrent avec efficacité au quotidien pour que le village soit propre au lever du soleil.*

*La Municipalité accorde un intérêt particulier à nos enfants, pour qu'ils bénéficient d'un accompagnement exceptionnel dans leur scolarité et leur temps périscolaire avec des équipements de qualité.*

*L'année scolaire terminée, je tiens à saluer le dévouement du corps enseignant, de l'association des parents d'élèves et des agents communaux.*

*Le programme de la fête votive, organisée par le « Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises » et les jeunes Saintois, a été remarquable avec six jours de réjouissances populaires, appréciés par petits et grands.*

*La fête du village cède la place au Festival du Cheval qui vous fera entrer dans l'été au rythme du Flamenco et des Sévillanes jusqu'à l'aube. Traditions camarguaises et culture andalouse seront unies à la gloire du cheval.*

*Je souhaite à tous une excellente saison, toutes activités confondues, et remercie tous ceux qui s'investissent pour la Capitale de la Camargue et contribuent à son rayonnement et à sa promotion.*

***Roland CHASSAIN***

*Maire des Saintes Maries de la Mer, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône  
Ancien Député, Chevalier de la Légion d'Honneur*

# Sommaire

## ■ LE MOT DU MAIRE .....Page 01

## ■ C'ÉTAIT EN 2009 .....Page 03

- Cérémonie commémorative du 39e anniversaire de la mort du général de Gaulle, le 9 novembre
- Journée du Souvenir du 5 décembre

## ■ NOËL 2009.....Page 03

- Repas de Noël des enfants des écoles
- Arbre de Noël des enfants des employés municipaux
- Distribution des cadeaux aux enfants de l'École Maternelle et de la garderie
- Premier marché de Noël
- Le Père Noël en calèche
- Repas des seniors
- Soirée du personnel de la Mairie et de la S.E.M.I.S
- Journée du santon
- Remise des prix des courses de tau 2009
- Abrivado aux flambeaux
- Embrasement de l'Hôtel de Ville

## ■ NOUVEL AN 2010.....Page 15

- Abrivado du Jour de l'An
- Le village sous un blanc manteau
- Vœux de la Municipalité
- Citoyens d'Honneur
- Vœux du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises

## ■ VIE AU VILLAGE .....Page 22

- Sainte Barbe

## ■ PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2010.....Page 23

## ■ VIE AU VILLAGE .....Page 32

- Goûter des seniors
- Noces d'Émeraude, d'Or et de Diamant, Bébés 2009
- Village fleuri

- Galette des Rois au Groupe Scolaire
- Fête de la Maintenance
- Réunions des Hameaux
- Carnaval
- Carnaval à l'école
- Trophées taurins 2009
- Pâques Camarguaises
- Journée Raynaud

## ■ PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2010 .....Page 48

## ■ VIE AU VILLAGE .....Page 55

- Fête des jeunes
- Marché au fleurs
- Confrérie du riz
- Conférence petit Train de la Camargue
- Raid des Sables
- Cérémonie du 8 Mai
- Pèlerinage des 24, 25 et 26 mai
- Blocs
- Renfort d'un escadron de Gendarmes Mobiles
- Incivisme
- Exposition au Groupe Scolaire
- Journée à l'ancienne

## ■ S.E.M.I.S. ....Page 74

- Conseil d'administration de la S.E.M.I.S. du 31 mai
- Visite du Clos du Rhône
- Camping La Brise

## ■ TRAVAUX .....page 77

- Complexe sportif
- Micro-crèche
- Vovo
- Travaux de la 4<sup>e</sup> tranche du quartier Est
- Réfection de la toiture du Relais culturel
- Zone bleue
- Plantation d'arbres rue Roger Delagnes
- Acquisition de nouveaux matériels
- Réseau hydraulique

- Pertuis de la Comtesse
- Dignes
- Construction des digues
- Confortement de la digue des Arènes
- Création de la digue Ouest du « Clos Du Rhône »

## ■ INFOS.....page 89

- « C'est notre histoire »
- Bibliothèque
- Démoustication
- Mise en place de nouveaux panneaux pour la zone piétonne
- Inscription pour les transports scolaires année 2010-2011
- Un point sur l'éco-tri
- Ayez le bon geste
- Trier ses déchets, pourquoi ?

## ■ AGENDA DES ANIMATIONS.....Page 94

## ■ BLOC-NOTES .....page 96



Journal d'informations municipales n° 37  
Juin 2010  
Mairie des Saintes Maries de la Mer :  
Tél. : 04 90 97 80 05 - Fax : 04 90 97 70 03  
Directeur de la publication : Philippe FOURCOUX  
Rédacteur : Annelise CHEVALIER  
Photos : Mairie - Charles BEYSSIER  
www.photocharlesbeyssier.fr  
Exécution et impression : Pure Impression - Mauguio  
Reproduction interdite - Modèle Déposé.  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2010

# *L'était en 2009*

**Cérémonie commémorative du 39<sup>e</sup> anniversaire de la mort du général de Gaulle, le 9 novembre**



**Journée du Souvenir  
du 5 décembre**



Hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie

# *Noël 2009*

**Repas de Noël des enfants des écoles**



Comme chaque année, la cantine devient aussi un lieu de réjouissance en cette période de fin d'année. Repas de fête, friandises et Père Noël... Le tout, sous l'œil bienveillant des élus.





## Arbre de Noël des enfants des employés municipaux

Les enfants des employés municipaux n'ont pas été oubliés et ont, eux aussi, reçu la visite du Père Noël qui est arrivé les mains chargées de cadeaux.



Self-service





## Distribution des cadeaux aux enfants de l'École Maternelle et de la garderie

Après le spectacle, les cadeaux! Incontournables en cette période, ils ont été offerts aux plus petits du Groupe Scolaire par la Municipalité dans une ambiance que l'on devine euphorique. Chaque classe a interprété un chant de Noël sous le regard attendri des parents.







Des parents attentifs



Nous remercions les enseignants et les agents municipaux du Groupe scolaire pour la préparation de cet après-midi récréatif



Tous ensemble : « vive le Père Noël ! »





## Premier Marché de Noël

Des chalets ont été installés pour la première fois sur la Place des Gitans. Les commerçants ont apprécié cette initiative qui sera renouvelée et améliorée en décembre prochain.



## Le Père Noël en calèche

Balade paisible dans les rues du village, au rythme tranquille des chevaux...





## Repas des Seniors

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont accueilli au Relais Culturel les Seniors qui ont participé au repas festif et aux animations de cet après-midi convivial.



Mireille AUMAITRE, Présidente du « Regain Saintois », a été honorée par la Municipalité pour son dévouement au sein de l'association.







Ambiance olé-olé



## Soirée du personnel de la Mairie et de la S.E.M.I.S



Départ en retraite de Jocelyne TAILLET

## Journée du Santon

À l'initiative d'Arlette Bertello, créatrice de la crèche provençale au Relais Culturel, une journée entière a été consacrée à l'art du santon : ateliers de démonstrations et travail de l'argile par des maîtres santonniers, défilé et animations folkloriques avec le groupe « l'Arlatenco », expositions... sans oublier bien sûr la crèche « géante » d'Arlette...





## Remise des prix des courses de tau 2009



Les lauréats de la 27<sup>e</sup> édition des courses de tau Marcel-Mailhan, organisée par le Parc de Camargue et la Municipalité, ont été récompensés au Relais Culturel. Les courses de présélection ont attiré un nombreux public dans nos arènes.



Ce sont les manades Lilon, Lagarde, Lautier, Chaballier, Bon et Nicollin qui sont montées sur le podium cette année.

## Abrivado aux flambeaux



Une fois n'est pas coutume, les flambeaux ont remplacé les tridents des gardians qui ont ainsi offert une bien originale abrivado pour clôturer l'année 2009...





# Noël 2009

---

## Embrassement de l'Hôtel de Ville

2009 s'est terminée comme chaque année par l'embrasement spectaculaire de l'Hôtel de Ville, sous l'air de *Mireille* de Charles Gounod







Le verre de l'amitié a rassemblé la foule des grands jours au Relais Culturel autour d'une coupe de champagne.





Une bonne façon de commencer la soirée du réveillon !



**Abrivado du Jour de l'An**



C'est reparti ! Les gardians sont déjà à l'ouvrage après une courte nuit...



# Le village sous un blanc manteau

---

Cela semble devenir une habitude... Le village s'est une nouvelle fois réveillé sous les flocons, début janvier.  
La neige a émerveillé, surpris, dérangé, contrarié parfois, mais que c'était beau !





# Le village sous un blanc manteau



Unis dans la même galère



En noir et blanc



L'étang des Launes



**N**ous remercions les élus, les services techniques, le Conseil Général qui ont fait le maximum pour rendre le réseau routier praticable. Sans oublier ERDF qui a réparé les lignes électriques endommagées.



# Nouvel an 2010

---

## Vœux de la Municipalité

Dans un Relais Culturel comble, le Maire Roland CHASSAIN et le Conseil Municipal ont présenté les vœux de la Municipalité aux Saintois. De nombreux maires et élus du Pays d'Arles étaient présents. Un diaporama a retracé les actions 2009 ainsi que les futurs projets de notre commune. Avant le traditionnel verre de l'amitié, la médaille de la Ville et le diplôme de Citoyen d'Honneur ont été remis aux personnes qui ont œuvré en faveur de la commune.





## Citoyens d'Honneur



Claude et Fabrice Trinh, Bernard Deflesselles, Richard Trinh, José Pombo et Lydie Gerbier

### Bernard DEFLESSELLES.

Après des études de droit et de Sciences Économiques, il a exercé pendant plus de 20 ans la profession d'ingénieur au sein de la société informatique IBM.

Parallèlement à sa carrière professionnelle, il s'implique dans la vie publique et rejoint Jean-Claude GAUDIN, en tant que membre du Parti Républicain. Conseiller Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1992, il a

également été Conseiller Municipal d'Aubagne de 1995 à 2001. Elu Député de la 9<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône depuis mars 1999, il a été réélu le 10 juin 2007.

Il siège au sein de la commission de la Défense nationale et des Forces armées ainsi qu'au sein de la Délégation de l'Assemblée Nationale pour l'Union Européenne.

Il vient d'obtenir l'investiture de l'U.M.P. pour conduire la liste Départementale des

Elections Régionales de Mars prochain. Je peux témoigner qu'à l'Assemblée Nationale et à la Région, il s'est toujours investi pour la défense de notre patrimoine camarguais. C'est à ce titre que la Municipalité le met à l'honneur ce soir.

Arlès a rendu, dernièrement, un hommage aux centaines de travailleurs Indochinois, réquisitionnés ou volontaires, venus développer le riz et la récolte de sel en Camargue durant la Seconde Guerre Mondiale.

La Municipalité des Saintes se devait aussi d'honorer ces ouvriers indochinois qui ont eu le courage de quitter leur patrie, il y a 60 ans, et ont permis l'essor de la riziculture camarguaise.

Ils sont un exemple de réussite d'intégration à notre culture et sont de brillants représentants et défenseurs de la Camargue.

Cet hommage nous le rendons, ce soir, à trois enfants dont le père, employé comme secrétaire interprète dans sa compagnie du Vietnam est arrivé à Faraman en juin 1940.

Ils sont la mémoire de leurs ancêtres qui ont façonné la Camargue et sont unis dans une même volonté : que les souvenirs ne s'envoient pas !

### Fabrice TRINH.

Né en 1951, marié, père de deux enfants et grand-père d'un petit fils, il crée son entreprise d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à la sortie de l'université, entreprise qu'il n'aura de cesse de développer et qui compte, actuellement, parmi les premiers cabinets du Vaucluse.

Il vit à Fontvieille.



# Nouvel an 2010

## Claude TRINH.

Né en 1945, marié, père de deux enfants et grand père de deux petits enfants, il a fait principalement sa carrière dans la police où il termine capitaine chef du département de l'unité des activités physiques et professionnelles à l'école des commissaires de police à Saint Cyr au Mont d'Or près de Lyon. Il vit à Salin de Giraud.

## Richard TRINH.

Né en 1944, marié à une Saintoise, Ghislaine, père de deux enfants, grand-père de deux petits-enfants, il a fait toute sa carrière professionnelle dans l'industrie, en particulier dans la technique et principalement dans la fabrication de la laine de verre à Orange. Il vit une retraite paisible aux Saintes et participe activement à la vie de notre village au sein de diverses commissions extra municipales et sur la Place des Gitans comme « pétanqueur ».

## José POMBO.

Il est né à Salon de Provence. Sa famille s'est installée à Fos sur Mer, qu'il a quittée voilà plus de 40 ans, attiré par notre petit village du bout du monde où il a exercé diverses activités professionnelles : sellier, restaurateur, pêcheur, garde chasse, et j'en oublie... Il a plusieurs cordes à son arc qu'il affectionne tout particulièrement et utilise pour ses loisirs en qualité d'archer. Photographe, cinéaste, peintre, sculpteur, il sait travailler avec compétence et dextérité tous les matériaux. Il a des mains en or, des doigts de fée, une extrême patience et beaucoup de talent. Il sait tout faire, tout créer, tout reproduire. Aucune

matière n'a de secret pour lui.

Plus qu'un artiste, c'est un génie.

A ces grandes qualités, j'ajouterai son dévouement et sa disponibilité au service de la commune, notamment pour sa précieuse participation à la création et reproduction de la Barque Saintoise et du Phare de la Gacholle.

Aujourd'hui, il vit une retraite paisible auprès de ses petits-enfants et mijote d'exqu岸 petits plats pour sa famille.

## Lydie GERBIER.

Elle est née à Arles et n'a pu résister aux charmes des Saintes, comme de nombreux Arlésiens.

Elle s'y installe pour exercer diverses activités commerciales.

En 1996, la Municipalité l'autorise à créer une nouvelle activité touristique, le Petit Train de Camargue.

Durant 14 années, avec passion et sourire, elle fait découvrir à nos visiteurs la faune et

la flore et les fait participer à nos festivités et traditions.

Dernièrement, elle a mis sa petite fille sur les rails pour prendre une retraite que nous lui souhaitons paisible et heureuse.

Mais nous savons qu'elle ne laissera pas sa casquette de chef de gare et que nous la reverrons sillonner les drailles et les rues du village aux côtés de Marine et de son fidèle compagnon, « Mistral ».





## Vœux du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises

Pour la première fois, le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises a présenté ses vœux au Relais Culturel. Le président Manu Forest et les membres actifs ont à cette occasion honoré tous les bénévoles qui contribuent à l'animation de la station.





# Vie au village

## Sainte Barbe



Les sapeurs-pompiers ont fêté leur patronne, Sainte Barbe, en présence des gradés du SDIS 13, du Maire et des élus. Après la revue des troupes composées de 11 pompiers professionnels, 33 volontaires actifs et 6 en formation, médailles et diplômes ont été distribués.



Le caporal-chef Didier HONORE a été décoré de la médaille de vermeil, Mickaël MESTRE a été élevé au grade de sergent, Anne-Marie EYCHENNE à celui de sergent-chef, Yohan FOURNIER à celui de caporal-chef. Ont été promus caporaux Mickaël PEREZ, Julien TALON, Gaëtan ARNAL, Maxime FRANCINGUES, Jean-Claude GOURNILLON et Arnaud BOULEGUE.







Étaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Monsieur Daniel ARNAUDET qui donne mandat de vote à Monsieur Eric VICENTE.

Secrétaire de Séance : Mademoiselle Nadège VERO MAUGER

Monsieur le Maire excuse Madame Monique FLEISCH, Releveur Municipal.

## M. le Maire

Ce premier conseil municipal de l'année est l'occasion de faire le point sur les projets en cours et à réaliser.

2010 sera comme 2009, une année où de nouvelles réalisations verront le jour et où pointe aussi la perspective de nouveaux dossiers et aménagements pour 2011.

Prochainement, ce sera l'ouverture de la micro-crèche et celle du complexe sportif « Marius Aillet ». Les travaux de protection contre la mer se poursuivront.

En automne débiteront la réfection de la rue Frédéric Mistral et des rues adjacentes, ainsi que la 4<sup>ème</sup> tranche de la Promenade du Bord de Mer.

N'oublions pas les nombreux travaux réalisés par la SEMIS pour un meilleur accueil des visiteurs.

Dans un instant, nous débattons sur l'orientation du budget 2010.

Malgré les nombreux investissements que nous engageons chaque année, je vous propose de ne pas augmenter les impôts locaux de la commune pour la 15<sup>ème</sup> année, tout en maîtrisant rigoureusement les finances communales.

Vote du Procès verbal du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2009.

*Adopté à l'unanimité.*

## M. le Maire

Maintenant, je vais vous présenter l'orientation budgétaire 2010, avec Jean-Marie BOISSET, Adjoint au Maire délégué aux finances, et Patrick PAC, Conseiller Municipal.

## 2010-03 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE.

**Rapporteur :** M. le Maire

Cette question ne donnant pas lieu à un vote, Monsieur le Maire présente le Débat d'Orientation Budgétaire en ouverture du Conseil Municipal.

Le débat d'orientation budgétaire, que j'ai l'honneur de vous présenter, retrace d'une part les grandes lignes de l'exécution des budgets antérieurs et les perspectives et objectifs du budget 2010. L'exécution du budget 2009 s'est inscrite dans la droite ligne de la volonté politique de notre équipe municipale d'affirmer la maîtrise de l'imposition locale et la réduction de notre endettement.

La Municipalité poursuit ses programmes d'investissements pluriannuels ou spécifiques, essentiels à la vie de notre commune en la dotant d'équipements fondamentaux, en améliorant l'image de marque des Saintes et en offrant plus de services à nos administrés et à nos visiteurs. L'action communale s'est ainsi articulée autour

de six programmes principaux :

- Programme pluriannuel de protection contre l'érosion marine,
- Programme pluriannuel de réfection de la voirie communale,
- Programme pluriannuel de construction et rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement,
- Programme pluriannuel de rénovation du parc automobile et d'engins de chantier,
- Programme pluriannuel d'embellissement du village et des hameaux.

D'autres programmes plus spécifiques sont venus compléter ces grandes actions :

- Réfection de l'Avenue Frédéric Mistral et création du Jardin « Lucette Pennes »,
- Programme de construction d'une maison de retraite pour nos anciens,
- Programme de construction d'une micro-crèche,
- Programme pluriannuel d'aménagement et d'amélioration des équipements sportifs : éclairage du stade des Eyzières et Complexe Sportif,
- Programme d'adduction d'eau potable des mas isolés en Camargue,
- Programme de restauration des monuments historiques,
- Programme de développement de l'énergie nouvelle,

pour ne citer que ces quelques points.

**En préliminaire à notre débat, je voudrais indiquer qu'à l'identique du Budget 2009, le Budget 2010 ne connaîtra pas d'augmentation des taux d'imposition, conformément aux engagements que nous avons pris devant les Saintois en 1995, et renouvelés en 2001 et 2008, c'est-à-dire depuis 15 ans.**



**A) EXECUTION DU BUDGET 2009**

Il s'agissait d'un budget exceptionnel, compte tenu de la création du Complexe Sportif « Marius Aillet ». L'ensemble des dépenses réelles d'investissements a été de 5.881.605,42 € dont 3.132.276,35 € affectés au Complexe Sportif.

A cela s'ajoutent :

- Les travaux de la T3 du quartier Est, incorporant une partie de la route de Cacharel, l'impasse des Milouins et l'avenue du Docteur Cambon, les implantations d'une barque saintoise, de la réplique du Phare de la Gacholle, des jarres et de l'ancre marine, pour 1.284.984,24 €.
- Divers travaux d'entretien et de réfection de bâtiments communaux : Groupe Scolaire, Mas de La Vocade, Stade, Arènes, Déchetterie...
- La construction d'une Micro-crèche, pour près de 285.743,01 €.
- La réalisation d'un programme d'aménagements d'espaces verts et de plantations d'arbres, pour un montant de 15.978,56 €.
- L'acquisition de matériels et véhicules pour les Services Techniques, pour une somme de 170.567,42 €.
- Le programme 2009 d'aménagement et d'amélioration des équipements et services municipaux, comprenant notamment du matériel de bureau et du mobilier, pour un montant de 34.642,32 €.
- Le programme 2009 de travaux de voirie rurale, sur les drailles communales, pour 410.150,81 €, avec notamment le Grand Radeau, le confortement des berges de certaines roubines par enrochement, ...
- Des travaux d'éclairage public sur la Place des Gitans et au Stade des Eyzières, pour 177.526,43 €.
- Des travaux divers de voirie urbaine pour 127.973,31 €, emplois partiels, aménagements, mobilier urbain.

**Recettes**

Nous avons eu recours à un emprunt de 2.500.000 € pour le Complexe Sportif « Marius Aillet ». Cet emprunt a été programmé en 2008, mais seulement mobilisé au cours de l'année 2009. La première échéance de remboursements débutera en mars 2010 et s'achèvera en 2019.

- Des subventions ont été perçues pour financer les travaux, pour un montant total de 517.666,23 € sur le budget principal, dont 397.666,23 € de l'Etat ; d'autres subventions inscrites vont être perçues sur l'exercice 2010.
  - L'encaissement de deux années de FCTVA a permis d'obtenir 706.150 € pour financer les investissements communaux, grâce au plan de relance de l'économie du Gouvernement.
- Les efforts entrepris sur le budget principal de la commune se traduisent également dans le budget de l'eau, avec des études importantes réalisées, en particulier l'actualisation du schéma directeur d'assainissement, et des travaux de réfection de réseaux.
- L'ensemble de ces travaux de réfection de réseaux représente 547.552,07 €.

**Pour le fonctionnement :**

- Le désendettement de la commune se poursuit. Pour mémoire, tous les emprunts sur le budget eau et assainissement sont totalement remboursés. Sur le budget principal, les sommes affectées annuellement à l'emprunt ont diminué chaque année de façon très significative.
- **Une imposition stable, qui traduit la saine gestion de nos finances communales.**
- **Une diminution de 1,72 % des charges à caractère général entre 2008 et 2009, traduisant une gestion stricte et économe des dépenses courantes.**
- Les charges de personnel ont augmenté de 3,94 %, du fait de créations de postes,

de l'évolution des carrières et des grilles de la fonction publique, ainsi que des primes accordées aux agents communaux.

**B) OBJECTIFS DU BUDGET 2010**

Comme vous avez pu le constater, le budget investissement de 2009 a été exceptionnel.

**Pour l'investissement :**

- Les grands projets d'investissement sont les suivants :
- Début de la tranche 4 de la promenade du bord de mer, pour 150.000 €.
  - Réalisation de la dernière tranche T4 du quartier Est, partie de l'intersection de l'Avenue du Docteur Cambon et de la Route de Cacharel jusqu'au Pont du Galoubet, pour 352.700 €.
  - Equipement et divers travaux de la salle multisports pour 825.000 €.
  - Fin d'aménagement de la micro-crèche, pour 159.000 €.
  - Début des travaux de réfection de l'Avenue Frédéric Mistral, de la Rue Victor Hugo de la Place Lamartine jusqu'à la Rue Frédéric Mistral, Rue Molière, Rue Corneille et de la création du Jardin « Lucette Pennes », pour 150.000 €.
  - Remise en état des voiries rurales, comprenant la remise en état des drailles, le confortement des berges des roubines par enrochement, les travaux de la tranche 2 du réseau hydraulique, pour 330.000 €.
  - Rénovation du jardin d'enfants situé derrière l'Office du Tourisme, pour 110.000 €.
  - Programme de voirie urbaine et de réfection des trottoirs, comprenant principalement les emplois partiels, suite à la détérioration des chaussées en raison des intempéries de l'hiver, gel et neige, le mobilier urbain, l'implantation de la statue de Vovo, pour 346.000 €.
  - Réhabilitation de bâtiments communaux, pour le « façadage » du Groupe Scolaire et la réfection de l'ensemble des sanitaires, les travaux



du Relais Culturel : toiture, remplacement du mobilier, mise aux normes des réseaux électriques, pour 421.000 €.

- Des achats de mobilier et d'informatique pour 130.000 €.
- Des acquisitions foncières pour 173.000 €.
- Des acquisitions d'engins et de matériels de voirie pour 280.000 €.
- Des études seront lancées pour les projets des années à venir :  
T4 de la Promenade du Bord de Mer, Cinéma, Eglise, dernière tranche du Musée.

**Pour le fonctionnement :**

Les grands postes de dépenses de fonctionnement pour 2010 sont :

- Les charges de personnel, avec une stabilisation des effectifs.
- La participation de la commune au SYMADREM, pour la protection contre la mer et l'entretien des digues du Rhône.
- La participation au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours et des postes de surveillance des plages pour un montant prévisionnel de 158.783,19 €.
- Les prestations de la société Avenance, pour la cantine scolaire et le foyer restaurant « la Taulejado », pour un montant prévisionnel de 300.000 €.
- La contribution statutaire au Syndicat Mixte pour la gestion du Parc Naturel Régional de Camargue, pour un montant de 42.435 €.
- Il convient de citer également l'ensemble des subventions, qui restent stables, allouées aux Associations Saintoises.

Pour indication dans l'Orientation Budgétaire, les recettes de fonctionnement, 6 millions d'euros, devraient être sensiblement identiques à celles de 2009.

Pour connaître le chiffre exact, nous attendrons les directives de l'Etat suite à la Réforme des

Collectivités Territoriales et à la suppression de la Taxe Professionnelle.

Ces recettes seront peut-être modifiées lors du vote du budget 2010.

Il est important de souligner que, malgré les investissements conséquents qui vont être réalisés cette année encore, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition des taxes locales.

Je vais conclure l'Orientation Budgétaire sur la Réforme des Collectivités Territoriales et la suppression de la Taxe Professionnelle sur lesquelles l'on entend un peu tout et n'importe quoi.

**Cela fait des années que l'ensemble de la classe politique souhaite cette réforme ainsi que celle du financement des collectivités territoriales.**

**Le Président de la République s'y était engagé devant les Français. Aujourd'hui, il tient parole.**

**Depuis la loi de décentralisation de 1983, les institutions se sont empilées, tel un mille-feuille, et nous sommes face à l'Europe, à l'Etat, au Département, à la Région, aux Intercommunalités, aux Pays et aux Communes.**

**Véritable parcours du combattant pour les citoyens et pour leurs élus, il faut faire plus simple, plus lisible, plus efficace et moins cher.**

**Avec la réforme, il n'y aura plus qu'un seul élu territorial qui siègera au Département et à la Région afin que ces deux institutions cessent de se concurrencer et de faire un certain clientélisme.**

**Aujourd'hui, l'attribution des aides aux communes est aléatoire et inéquitable.**

**De nombreuses communes sont pénalisées. Les convictions politiques ne doivent pas entrer en compte dans le traitement des dossiers d'aides aux communes et dans l'attribution des contrats départementaux de développement et d'aménagement.**

**Avec la réforme, les deniers publics seront plus justement répartis et la Commune sera renforcée. Elle pourra agir dans tous les domaines, au quotidien et plus près des citoyens, et ses financements seront garantis. Concernant la taxe professionnelle, cela fait 30 ans que tout le monde dit que c'est une taxe stupide !**

**Elle n'existe qu'en France et même les gouvernements de Gauche avaient promis de la supprimer. L'Etat garantira aux collectivités de nouvelles recettes fiscales.**

**Ces réformes sont indispensables. Elles vont favoriser la proximité, faciliter l'action des élus locaux, empêcher les hausses effrénées des impôts du Département et de la Région.**

**La réforme, c'est clarifier la répartition des compétences entre les collectivités, faciliter les démarches des citoyens, renforcer la démocratie. La désinformation menée aux frais des contribuables par de nombreux conseillers généraux et maires de gauche est inacceptable. Il n'appartient pas aux collectivités de faire illégalement de la propagande alarmiste avec l'argent public (article L 52-8 du Code électoral) et de plus à l'approche d'une importante échéance électorale en mars. Ce projet de loi est actuellement à l'ordre du jour au Sénat et à l'Assemblée Nationale.**

**En vertu des articles 34 et 72 de la Constitution, il appartient aux Sénateurs et aux Députés d'amender les projets de Loi et de voter pour ou contre. C'est cela la démocratie.**

**Je rappelle que les sondages révèlent qu'une large majorité de français est favorable à cette réforme. En janvier, deux départements d'Outre-Mer, gérés par la gauche, ont voté favorablement la Réforme des Collectivités Territoriales.**

**Une belle leçon de démocratie à méditer !  
Je tenais à vous apporter un éclaircissement**

sur ces réformes qui vont réduire de nombreuses contraintes administratives et apporter une meilleure lisibilité de la gestion des collectifs pour les citoyens.

**Intervention de M. Jean-Marie BOISSET**

Monsieur le Maire a suffisamment argumenté les chiffres de 2009 et les prévisions 2010 dans le Débat d'Orientation Budgétaire. Je n'ai donc rien à ajouter.

**Intervention de M. Patrick PAC**

J'ai travaillé aux côtés de Jean-Marie BOISSET et avec l'ensemble des services pour la présentation de l'Orientation du Budget qui donne une vision globale du budget 2010.

**Intervention de M. André MAUGET**

Monsieur le Maire, mes chers collègues, En ce qui concerne la subvention de fonctionnement versée annuellement au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Camargue, je vous invite à engager une réflexion sur l'opportunité de poursuivre notre participation en ce sens.

Quelles actions concrètes, mesurables, visibles pouvons-nous observer réellement aujourd'hui en faveur de la commune des Saintes ?

Si ce n'est la poursuite de la dégradation de l'état du bâtiment du Centre d'Information du Parc, situé à Pont de Gau, dont les travaux de réhabilitation ne sont toujours pas entrepris et de ce fait sa réouverture est très compromise cette année encore.

Il faut savoir que si la charte renouvelée est adoptée prochainement, les dispositions des nouveaux statuts prévoient que la subvention de fonctionnement, dont le montant est de 42.000€, sera versée chaque année, après réactualisation jusqu'à la fin de la nouvelle charte, c'est-à-dire 2012.

**M. le Maire**

Concernant le Parc Naturel Régional de Camargue, l'enquête publique relative à la révision

de la charte, qui fixera les actions du Parc pour les 12 prochaines années, vient de s'achever. La version de cette charte ne reflète pas les volontés exprimées par les Camarguais auprès du commissaire enquêteur pour la gestion de leur territoire.

Les objectifs de la commune des Saintes sur sa représentation au « Comité Syndical » n'ont pas été entendus.

Le tracé autoroutier d'Arles ne répond pas aux nombreuses interrogations sur son positionnement géographique. L'entrée d'une partie du territoire de la Crau est inconcevable. Ce n'est pas la Camargue.

L'appropriation par le Parc de la compétence « mer » sur la protection du trait de côte n'a pas lieu d'être.

Il est proposé l'agrandissement du périmètre du Parc à d'autres communes. Je ne suis pas opposé, bien au contraire, mais il faut le faire de façon réfléchi. Avant toute intégration, les communes doivent avoir un programme précis pendant la durée de cette charte.

Dans les conditions du texte actuel, le Conseil Municipal ne délibérera pas pour valider cette charte. J'espère que les Ministères concernés et les services de l'Etat retiendront nos propositions. Pour répondre à André MAUGET, je souligne que le Centre de Ginès est fermé depuis bientôt 4 ans. C'est lamentable !

Une étude a été lancée par le Parc de Camargue et son coût est dix fois plus élevé que ce que la commune avait proposé. J'appelle ça, gérer l'argent public avec beaucoup de légèreté.

Avant de terminer sur cette délibération je voudrais remercier l'ensemble des élus qui ont participé à la préparation de l'Orientation Budgétaire, ainsi que Philippe FOURCOUX, Directeur Général des Services, et son adjointe, Ghislaine BONNET.

**Compte Rendu de Gestion**

**Rapporteur : M. le Maire**

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-01 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC LA SEMIS POUR LA GESTION DES LOGEMENTS DE LA TERRE BRULEE.**

**Rapporteur : Roger DE MURCIA**

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-02 : TRANSPORT OCCASIONNEL - PRISE EN CHARGE D'UNE FACTURE – AUTOCARS SUMA.**

**Rapporteur : Christelle AILLET**

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-04 : CONCLUSION D'UN AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE VOIRIE CONCLU AVEC LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES EIFFAGE APPIA GARD VAUCLUSE / SRV BAS MONTEL. TRANCHE N° 4 DU QUARTIER EST.**

**Rapporteur : Alain MARTINEZ**

**M. le Maire**

Je remercie Monsieur MARTINEZ, les élus et les Services Techniques qui participent assidûment aux réunions pour le suivi des travaux.

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-05 : CONCLUSION D'UN AVENANT N°1 AVEC L'ENTREPRISE NOEL ET PELLEGRINI. LOT N°7. COMPLEXE SPORTIF « MARIUS AILLET ».**

**Rapporteur : Claudie BOURCIER**

**M. le Maire**

La construction du Complexe Sportif a été attribuée aux entreprises en 12 lots différents.

Certaines entreprises ont sous-traité leurs lots. Des aménagements supplémentaires ont été réalisés : clôture, mobilier, éclairage.

Nous avons aussi associé à cette délibération les travaux supplémentaires de la micro-crèche. Je rappelle que ces travaux respectent les appels d'offres. Cette micro-crèche est la première réa-



lisée dans les Bouches-du-Rhône. Nous pouvons en être fiers.

C'est un atout considérable, particulièrement pour les mamans qui ont un emploi.

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-06 : DEMANDES DE SUBVENTIONS AU CONSEIL REGIONAL ET AU CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE. EPISODE NEIGEUX DE JANVIER 2010. TRAVAUX DE VOIRIE RURALE.**

**Rapporteur :** M. le Maire

La Commune des Saintes Maries de la Mer vient de connaître, comme l'ensemble des communes de notre arrondissement, un épisode neigeux particulièrement exceptionnel dans sa durée et dans son importance, dont les conséquences ont profondément déstabilisé les structures de nombreux chemins ruraux.

Prenant acte de la volonté exprimée par les présidents des Conseil Général des Bouches-du-Rhône et Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur de venir en aide aux Communes touchées par ces intempéries inhabituelles et devant l'importance du territoire concerné, la Commune des Saintes souhaite présenter un dossier de demande d'aide financière au titre de la voirie rurale pour que les efforts réalisés en termes de réfection des drailles et voies communales puissent être accompagnés par ces deux autres collectivités.

Il convient donc de solliciter le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et le Conseil Régional PACA pour ce programme évalué à 300.000,00 Euros afin d'obtenir l'aide financière nécessaire à sa réalisation.

**Jean-Pierre ALENGRIN**

Puisqu'on parle de subventions, j'en profite pour vous dire que le chemin du Pont Blanc est très endommagé en raison de la neige, du gel et des pluies abondantes de ces derniers mois. Il

faudrait prévoir une remise en état de ce chemin.

**M. le Maire**

Docteur,

Si nous percevons les subventions demandées, nous remettrons en état le chemin du Pont Blanc.

Je vous rassure, subventions ou pas, les travaux de ce secteur sont déjà inscrits aux programmes pluriannuels des travaux 2008/2014.

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-07 : NOMINATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « TEMPS FORTS MUSIQUE ».**

**Rapporteur :** Jean-Pierre ALENGRIN

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-08 : AIDE D'URGENCE POUR LES SINISTRES D'HAITI. UNION DES MAIRES.**

**Rapporteur :** Nadège VERO MAUGER

Haïti vient de connaître une catastrophe dévastatrice qui a ravagé la plus grande partie de ce pays, occasionné la perte de nombreuses vies humaines et détruit la plupart des infrastructures de son territoire.

Devant ces graves événements, il convenait de montrer notre solidarité avec la population haïtienne, aux côtés de l'Union des Maires de France, en participant financièrement à l'effort de reconstruction engagé. Aussi, je vous propose, mes chers collègues, après avis favorable de la commission «Administration Générale, Finances et Impôts» réunie le 16 février 2010, de bien vouloir attribuer la somme de 1.000 Euros à l'Union des Maires de France, étant précisé que les dons sont recueillis par le Ministère des Affaires Etrangères au compte spécial ouvert pour la catastrophe.

**M. le Maire**

J'espère que cet argent sera bien utilisé. C'est

pour cette raison que nous avons préféré le transmettre par la voie du Ministère pour être certains de sa bonne destination. Les dons seront mieux contrôlés. Ce peuple a beaucoup souffert, catastrophes naturelles, guerres civiles, corruption,... On se devait de participer financièrement, même modestement, comme de nombreuses communes de France.

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-09 : SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT. APPROBATION DU ZONAGE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.**

**Rapporteur :** André MAUGET

La commune a procédé dernièrement à l'actualisation de son schéma directeur d'assainissement, ce nouveau document étant établi pour une période de 10 ans.

Ce nouveau schéma directeur établit le programme des travaux 2008-2018, en assurant notamment la conformité de notre station d'épuration par lagunage et la finalisation de la mise en séparatif des réseaux de l'agglomération.

Par délibération n° 2009-68 du 07 Juillet 2009, la commune a soumis ce schéma directeur d'assainissement et son zonage à enquête publique, conformément à la loi.

Après l'enquête publique qui s'est déroulée du 19 Octobre 2009 au 17 Novembre 2009, le Commissaire enquêteur a rendu ses conclusions et un avis favorable sur le schéma directeur d'assainissement et le mémoire justificatif de l'assainissement de la Commune des Saintes Maries de la Mer.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, il convient désormais de soumettre ce document à l'avis du Conseil Municipal en vue de son approbation finale.

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-10 : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE A L'ETAT. TRANCHE**

**N° 4 DE LA PROMENADE DU BORD DE MER. PROTECTION DU LITTORAL, AMENAGEMENTS TOURISTIQUES ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE.**

**Rapporteur :** M. le Maire

Notre municipalité améliore constamment le cadre de vie de nos administrés et la qualité de l'accueil offert à nos visiteurs.

Pour l'entrée du village par la route de l'Amarée, un projet de mise en valeur particulier a été développé compte tenu de la particularité de l'avenue Riquette Aubanel et de son environnement privilégié entre la mer Méditerranée et l'étang des Launes.

Cette avenue est en effet limitrophe de la digue de protection frontale du littoral qui permet la protection contre l'érosion marine, digue qui supporte la promenade du bord de mer dans sa partie comprise entre la Capitainerie de Port Gardian et Crin Blanc.

Par ailleurs, les cabanes de gardian, habitat traditionnel de la Camargue s'échelonnent le long de cet axe principal qui dessert également le Pont du Mort et la Croix de Camargue d'Hermann Paul ainsi que l'entrée du village des Saintes par la Route d'Aigues Mortes.

Ce projet multiforme revêtant un caractère très important pour notre Commune, une aide financière exceptionnelle doit être sollicitée pour ce programme d'investissement qui relève des infrastructures de protection du littoral, des aménagements paysagers du front de mer, du développement touristique et de la protection patrimoniale d'un habitat traditionnel et de la mise en valeur d'un site culturel.

L'ensemble des investissements nécessaires à la réalisation de ce programme a été évalué à 1.756.550 Euros HT.

Ces investissements comprennent notamment l'ensemble des frais d'étude et d'ingénierie né-

cessaires à la réalisation de ces travaux, les acquisitions foncières et dépenses liées à la mise en valeur de la Croix de Camargue, le traitement des infrastructures du front de mer, les aménagements paysagers de la promenade du bord de mer, la réhabilitation de l'ensemble des réseaux et la création des réseaux de distribution publique desservant ce secteur ainsi que la mise en valeur de l'entrée du village depuis la route de l'Amarée.

Aussi, il est proposé à notre assemblée délibérante de solliciter une aide exceptionnelle de l'État à hauteur de 80 % de la dépense prévisionnelle envers notre Commune qui ne reçoit aucune aide ni de la part de la région ni de celle du département.

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-11 : ADHESION DE LA COMMUNE DES SAINTES MARIES DE LA MER A L'ASSOCIATION NATIONALE DE DEFENSE ET DE VALORISATION DES ZONES HUMIDES.**

**Rapporteur :** Frédéric GIBERT

Notre Commune a été informée de la création d'une Association Nationale des Elus des Zones Humides qui a pour objet de grouper les collectivités territoriales possédant des zones humides remarquables en vue de défendre les intérêts matériels et moraux de ces collectivités auprès des pouvoirs publics. Cette Association Nationale a également pour but d'identifier et d'étudier les problématiques particulières qui se posent aux collectivités avec la gestion de telles zones et de développer l'information auprès de ses adhérents.

La Commune des Saintes Maries de la Mer, Capitale de la Camargue, ne pouvait demeurer à l'écart d'une telle initiative et il est proposé de participer à la création de cette Association en qualité de membre fondateur.

Les élus nommés membres de cette association sont : Monsieur Roland CHASSAIN, Maire, et Monsieur André MAUGET, Conseiller Municipal, comme représentants titulaires, ainsi que Monsieur Roger DE MURCIA, Premier Adjoint au Maire, et Monsieur Frédéric GIBERT, Conseiller Municipal, comme représentants suppléants.

**M. le Maire**

L'on se devait de participer à cette association en qualité de membres fondateurs.

Cette adhésion nous permettra de nous exprimer sur ce domaine essentiel à la protection des zones humides qui sont la richesse de notre territoire.

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-12 : VERSEMENT ANTICIPE DE SUBVENTION AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF.**

**Rapporteur :** Martine GONNET

La Commune apporte chaque année son concours à la vie associative par l'octroi de subventions, votées au moment du budget primitif.

Or, le budget primitif 2010 sera soumis au vote du Conseil Municipal avant le 15 avril, date légale de fin du délai de vote, lorsque tous les chiffres et données extérieures seront connus.

Cependant, il arrive que certaines associations aient à faire face à des dépenses importantes en début d'année. C'est le cas notamment du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, qui doit préparer les festivités du printemps.

*Adopté à l'unanimité.*

**2010-13 : APPROBATION DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR LE COMPTE DE LA SEMIS. CONTRAT AVEC LA LYONNAISE DE BANQUE.**

**Rapporteur :** Geneviève BOESPFLUG

La Société d'Economie Mixte des Saintes Maries



de la Mer a sollicité la Commune pour garantir un emprunt destiné aux travaux et investissements sur les différents sites gérés par la SEMIS.

Montant : 370.000,00 €

Durée : 120 mois

Taux fixe maximum : 3.53 %

Remboursement : Annuel

Frais de dossier : 370 €

Garantie communale à hauteur de 50 %.

### M. le Maire

La SEMIS se porte bien. Elle a investi plus de 600.000 euros cette année. Je reviendrai sur son bilan dans un instant.

*Adopté à l'unanimité.*

## INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

### Bilan SEMIS 2009

Le bilan de la S.E.M.I.S. est positif. Je tiens à souligner le remarquable travail de son directeur, Thierry LAURENT, et de son personnel. La mobilité des employés a permis une nouvelle organisation des services pour une meilleure qualité d'accueil des touristes.

Le chiffre d'affaires de la S.E.M.I.S. est en augmentation de + 5.7 % par rapport à 2008. Il est passé de 4.829.000 euros à 5.105.000 euros. L'augmentation s'est portée essentiellement sur les campings avec une évolution de + 9 %.

La S.E.M.I.S. a su profiter de l'engouement du secteur de l'hôtellerie de plein air et faire preuve de réactivité. Elle est identifiée comme l'un des acteurs incontournables de la Camargue avec un nombre de nuitées dépassant les 290.000.

Les investissements de 2009 se sont élevés à 378.000 euros et ont été affectés à des travaux d'amélioration de l'environnement et de confort

des vacanciers. Les investissements programmés cette année seront à la hauteur du résultat 2009 avec un montant de 600.000 euros pour l'agrandissement de la piscine du camping du Clos du Rhône, l'achat d'une barge pour Port Gardian, la rénovation de la station de vidange des camping-cars à la plage Est et de nombreux travaux d'entretien et de maintenance.

### Intempéries de janvier

Comme l'année dernière, 2010 a connu un épisode neigeux important.

Je tiens à remercier l'ensemble des Services Techniques qui s'est mobilisé pour faciliter la circulation et rendre la chaussée praticable, les services du SDIS ainsi que le Service Route du Conseil Général qui a salé le réseau routier. Plus de 25 tonnes de sel ont été utilisées sur notre commune.

Pendant cette période, 51 foyers ont été affectés par des coupures électriques, particulièrement les quartiers des Cabanes de Cambon, d'Astouin et de la Petite Camargue. Je tiens à remercier particulièrement les employés de ERDF qui ont été efficaces avec notamment la mise en place de groupes électrogènes, sachant que la neige a pénalisé plus de 200 000 foyers dans la région.

Des perturbations ont perduré avec France Télécom, à travers des coupures ou micro-coupures, à la suite desquelles une pétition a été lancée pour interpeller la direction de France Télécom et d'ERDF sur la vétusté des réseaux. A ce titre, j'ai à nouveau saisi les directions de ces organismes.

### Divers travaux

Le confortement des berges par enrochements de la roubine de la Barachine est terminé depuis quelques jours. La remise en état des drailles, ayant souffert des intempéries, a récemment débuté.

Depuis quelques jours, la 4ème tranche du

quartier Est, comprenant la partie en agglomération de la route départementale de Cacharel, de l'avenue du Docteur Cambon au Pont du Galoubet est terminée, avec un nouveau mobilier urbain composé de lisses et de bornes en bois s'intégrant parfaitement au paysage, de nouvelles places de parking et un nouvel éclairage qui s'avérerait nécessaire pour la sécurité des riverains.

Coût des travaux : 1.700.000 euros.

La réfection complète de la toiture du Relais Culturel est en cours. Elle sera suivie en 2011 du remplacement des fauteuils qui ont plus de 30 ans. Le sol des loges et des vestiaires vient d'être rénové. Les portes et fenêtres, n'étant plus aux normes, ont été aussi remplacées par des menuiseries alu, mieux adaptées à l'économie d'énergie.

Cette année, nous lancerons aussi sur l'ensemble de la commune une étude de maîtrise énergétique pour réduire les factures, mais aussi pour respecter les objectifs du Grenelle de l'Environnement.

Concernant la maison de retraite, l'Arlésienne est bien là !

Le dossier est clôturé, le Conseil Municipal a voté, le 7 juillet dernier, la vente des terrains et la conclusion d'un bail emphytéotique. Les travaux débuteront le 8 juin prochain.

### Opération Brioches – Chrysalide

L'opération brioche 2009 a connu un franc succès.

Le montant des ventes s'élève à 1.191 euros.

Nous remercions les personnes bénévoles qui ont participé à cette opération, ainsi que les généreux donateurs.

### Vovo

La statue du célèbre cocardier « Vovo », de la manade Aubanel, taureau mythique des années 50, sera implantée prochainement entre le squa-

re Baroncelli et les arènes. Au pays où le taureau est roi, il était légitime qu'un grand cocardier soit honoré. Cette réalisation traduit parfaitement la « Fe di Biòu » et toute la vénération que les Camarguais vouent au culte du taureau.

Dès l'avancement des travaux, nous fixerons une date d'inauguration.

#### **Le Petit Train de la Camargue**

Le petit train de la Camargue est encore dans le souvenir de nombreux Saintois. La gare des Saintes et les nombreux arrêts dans nos mas et hameaux étaient plus que pittoresques et font partie de la mémoire de notre village. L'association « Historique et Mémoire de la Camargue » vous propose de revivre cette période à travers une conférence-débat et une exposition au Relais Culturel le 26 mars à 17h30. J'espère que vous y viendrez nombreux.

#### **Cérémonie des bébés 2009, noces d'émeraude, d'or et de diamant, village fleuri**

La cérémonie qui honore les bébés nés en 2009, les couples qui célèbrent leurs noces d'émeraude, d'or et de diamant ainsi que les lauréats du concours du village fleuri s'est déroulée le 10 février dernier au Relais Culturel dans une ambiance chaleureuse. Pour les naissances, on comptait 20 garçons et 12 filles en 2009. Quant aux anniversaires de mariage, trois couples fêtaient leurs noces d'émeraude, 40 ans de mariage, six leurs noces d'or, 50 ans de mariage, et cinq leurs noces de diamant, 60 ans de mariage ; ce qui est exceptionnel pour notre commune.

Nous souhaitons de longues et heureuses années de vie aux petits camarguais et charmants couples Saintois.

#### **Carnaval et calendrier**

Le carnaval aura lieu le 7 mars prochain avec la participation des associations.

Je tiens également à féliciter les élus et les associations pour la mise en place des programmes

des animations et festivités de la station. C'est une première qui permet de découvrir les nombreuses activités qui auront lieu en 2010. C'est un programme de qualité pour animer notre village.

#### **Démoustication**

Conformément à l'article 3 du décret concernant la campagne de lutte contre les moustiques, la démoustication en Petite Camargue, par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerranéen - EID - a débuté le 28 décembre 2009.

Elle se poursuivra jusqu'au 17 décembre 2010.

#### **Fausse rumeurs - Enseignes publicitaires**

Les conseils municipaux peuvent, par délibération, taxer les enseignes des commerces, selon les nouvelles dispositions de la Loi du 4 août 2008. Il s'agit de la T.L.P.E., Taxe Locale sur la Publicité Extérieure. Dans notre commune touristique, une telle décision serait « anti-économique » et pénaliserait l'ensemble des acteurs économiques.

Ceux qui font courir des rumeurs mensongères à ce sujet sont à l'opposé de la volonté du Conseil Municipal qui est de développer notre village et de ne pas créer de nouvelles taxes en cette période de crise.

#### **Incivilités - transports scolaires**

Depuis l'attribution, par le Conseil Général, des nouveaux marchés à la Compagnie « Kéolis », un certain nombre de difficultés sont apparues sur le réseau. Des retards réguliers dans le ramassage et des transferts d'élèves, entre plusieurs cars sur le même trajet, perturbent le service.

A chaque problème, nous avons saisi la compagnie des cars et le Conseil Général, et avons informé les parents de notre intervention.

Par ailleurs, quelques élèves ont eu un comportement irrespectueux vis-à-vis du chauffeur et de l'accompagnatrice : jets de projectiles, insultes,

menaces...

Un incident isolé a même abouti à l'incarcération d'un majeur suite à des violences sur le chauffeur. Le Conseil Général et la Compagnie des cars ont appliqué des sanctions sévères pour que les transports se déroulent à nouveau dans le calme et la sérénité.

#### **Parc Naturel Régional de Camargue**

Je tiens à vous faire part que la version de la Charte ne reflète pas les volontés exprimées par les Camarguais auprès du commissaire enquêteur pour la gestion de leur territoire.

Les objectifs de la commune des Saintes sur sa représentation au Comité Syndical n'ont pas été entendus. Aussi, nous ne voterons pas cette Charte si elle n'est pas amendée sur certains points négatifs et contraignants pour notre territoire.

#### **Réglementation - Urbanisme**

La Loi sur la modernisation de l'urbanisme, applicable depuis octobre 2007, a rendu certaines dispositions incontournables. La déclaration préalable, qui a remplacé l'ancienne déclaration de travaux, concerne tous les petits travaux d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>, les changements de destination, locaux commerciaux ou commerces, avec uniquement des aménagements intérieurs.

Ceux-ci sont soumis à une déclaration préalable et à une autorisation de travaux, documents demandés par les commissions de sécurité et d'accessibilité aux handicapés, pour l'accès du public dans ces établissements. Les deux documents sont indissociables.

Tous les autres travaux touchant à la structure de l'immeuble nécessitent un permis de construire. A la fin des travaux, un certificat d'achèvement doit être obligatoirement déposé au service de l'urbanisme pour la conformité de la construction.



### Restructuration des Services Techniques

Suite à l'audit réalisé sur l'ensemble des Services Techniques et après de nombreuses réunions avec les élus depuis octobre 2009, il a été pris la décision de restructurer les Services Techniques de la commune pour une meilleure répartition des tâches et efficacité dans l'organisation des services.

Les Services Techniques seront scindés en quatre services :

- Direction Générale des Services Techniques,
- Service Propreté, Nettoyement, Hydraulique, Environnement, sous la direction d'un directeur adjoint,
- Service Aménagement, Travaux, Patrimoine, sous la direction d'un directeur adjoint,
- Service Administration - Gestion, sous la direction d'une directrice adjointe.

### CAMAGRI

Je vous rappelle que CAMAGRI sera organisé ce week-end.

L'inauguration aura lieu le samedi 20 février à 12 h. Je compte sur votre participation à cette manifestation annuelle.

### Hommage à Roger GUERIN

Je voudrais que nous ayons une pensée pour Roger GUERIN, qui nous a quittés le samedi 6 février, et pour sa famille.

Premier prix de trompette, de cornet, de solfège supérieur du Conservatoire National de Paris, nommé chevalier dans l'ordre des arts et des lettres, prix « Django REINHART », avec lequel il a joué aux côtés de Martial SOLAL, Roger GUERIN était un illustre trompettiste.

Il a débuté avec Aimé BARELLI, a dirigé la revue de Roland PETIT au Casino de Paris avec Zizi JEANMAIRE durant cinq ans et a joué aux côtés des plus célèbres artistes :

Michel LÉGRAND, Duke ELLINGTON, Louis AMSTRONG, Kenny CLARKE, Dizzy GILLES-

PIE, Quincy JONES, Sacha DISTEL, Henri SALVADOR, Maxime LE FORESTIER, Claude NOUGARO.

Il s'était retiré aux Saintes avec son épouse, Lili, pour vivre une paisible retraite.

Lors de ses obsèques, le 10 février dernier, ses amis musiciens lui ont offert un vibrant et émouvant hommage à travers un magnifique concert dans notre église des Saintes.

Il repose, à présent, au royaume des musiciens disparus.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants, sa famille et ses amis.

### Réunions des hameaux

Comme chaque année, nous irons à la rencontre des habitants des hameaux qui font partie intégrante de la commune. Les réunions auront lieu le lundi 22 février à 12 h à Méjanès et à 18h30 aux Cabanes de Cambon-Astouin, le mardi 23 février à 18h30 à Pin-Fourcat et le mercredi 24 février à 18h30 à Pioch Badet.

## Tour de Table

### Christelle AILLET

Je suis interrogée par de nombreux parents qui s'inquiètent sur le devenir du centre aéré, suite au décès du président de l'association qui gérait cette structure.

### M. le Maire

Avec la commission des écoles, nous avons rencontré une nouvelle association « IFAC Provence » qui gère de nombreux centres aérés dans ce département. Vous pouvez rassurer les parents, le centre aéré ouvrira comme chaque année pour les vacances de Pâques, en juillet et en août.

### Jean-Pierre ALENGRIN

Je reviens sur les transports scolaires, il existe

un point négatif sur les arrêts de bus qui ne sont pas respectés. Les enfants traversent la route d'Arles, devant le car, à hauteur des Services Techniques.

C'est très dangereux en raison de la forte circulation de cette route départementale.

### M. le Maire

Je demande au Directeur Général des Services de saisir la Compagnie des Car « Kéolis » et le Conseil Général sur ce fait inquiétant, pour la sécurité des enfants.

### Jean-Pierre ALENGRIN

Au dernier conseil de classe, Monsieur Laurent SARLAT m'a demandé de transmettre ses remerciements à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, plus particulièrement à Jean-Marie BOISSET et Stéphane BEDOT pour la mise en place du programme informatique au Groupe Scolaire.

### Jean-Marie BOISSET

Je voudrais parler des symboles de Camargue. J'en ai compté sept sur la commune qui représentent notre patrimoine culturel. Je souhaiterais que l'on programme la rénovation des croix, les Croix de Jérusalem, derrière les Arènes et à l'entrée du parking de la Plage Est « Vallée des Lys », la Croix du Calvaire face à l'église, la Croix de Camargue au Pont du Mort et la Croix de Chabert à Astouin. Le panneau qui était implanté au Pont du Mort, face à la croix, comportait des erreurs de dates. Il a été enlevé.

### M. le Maire

Le panneau que tu cites a été installé par le Parc de Camargue, sans concertation avec la commune.

J'ai saisi à plusieurs reprises le Parc de Camargue pour l'informer de ces erreurs et de la vétusté de ce panneau. Mes courriers sont restés sans réponse. Devant l'état d'abandon du panneau, j'ai pris la décision de le faire enlever par

les Services Techniques.

**Jean-Marie BOISSET**

Le local des archives est saturé. Il faudrait qu'on bâtit une méthodologie, en concertation avec les élus, pour une meilleure organisation du classement.

**M. le Maire**

Nous avons un peu évolué sur ce dossier. Nous avons fait appel à diverses communes pour connaître leurs méthodes de classement, ainsi qu'au Conseil Général qui doit nous proposer prochainement une méthode pour mieux gérer nos archives communales.

Monsieur le Maire remercie les élus pour leur travail et lève la séance.

Toutes les délibérations sont affichées et consultables en Mairie



Hommage à Roger GUÉRIN - voir informations du Maire p. 31

# Vie au village

## Goûter des Seniors

Roland CHASSAIN, les élus et Mireille AUMAITRE, présidente du Regain Saintois, ont accueilli les séniors du village pour le goûter annuel. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous de cet après-midi animé par un orchestre.



Rencontre entre générations



Roger TAILLET a récité un poème en « Lengo nostro » et...



... ce jour-là, fêtait ses 78 printemps !



## Noces d'Émeraude, d'Or et de Diamant

La Municipalité a honoré les lauréats du Concours Village Fleuri qui contribuent à l'embellissement du village. Un hommage a été rendu aux couples célébrant en 2009 leurs noces d'Émeraude, d'Or et de Diamant. Cette année, 5 couples ont fêté leurs 60 ans de mariage.



Les couples honorés

### Noces d'Émeraude 40 ans

Jean-Claude et Josiane LETELLIER  
Bruno et Danielle TROUILLET

### Noces d'Or 50 ans

Jean-Marie et Paule BOISSET  
Léon et Odette BACHET  
Michel et Eliette SAMPIERI  
Arthur et Josiane AGOPIAN

### Noces de Diamant 60 ans

Georges et Amédée ROUX  
Yvon et Liliane PIERINI

## Bébés 2009



Pour la première fois, les garçons emportent la majorité : 32 petits Camarguais sont nés en 2009 : 12 filles et 20 garçons.

Nouvelle génération



# Vie au village

## Village fleuri



Les lauréats du concours Village Fleuri

### 1ère catégorie : Maison avec jardin visible de la rue

1<sup>er</sup> prix :  
Madame REY Josèphe  
2<sup>e</sup> prix :  
Madame ROUX Jacqueline

### 3ème catégorie : Balcon, terrasse, fenêtre ou mur

1<sup>er</sup> prix :  
Monsieur FOUR André  
2<sup>e</sup> prix :  
Madame MELIS Françoise

### 5ème catégorie : Commerce, hôtel, restaurant

1<sup>er</sup> prix :  
HÔTEL MÉDITERRANEE  
2<sup>e</sup> prix :  
HÔTEL-RESTAURANT  
L'ESTELLE

## Galette des Rois au Groupe scolaire

Au cours d'un goûter à la cantine du Groupe Scolaire, Gérald MAGNANI, directeur de l'enseigne Ecomarché aux Saintes, a remis un chèque de 700 € à la présidente de l'association des parents d'élèves FCPE. Cette somme provient d'une opération menée en décembre où M. MAGNANI s'était engagé à reverser 3 € par galette des rois achetée dans son magasin. Cette généreuse initiative a servi au financement d'un voyage pour les enfants du primaire mais aussi à améliorer la bibliothèque de l'école maternelle. Les élus, accompagnés de Monsieur le Maire, étaient présents pour féliciter ce beau geste.





## Fête de la Maintenance

C'est le baile-gardian gardois Jean MATHIEU qui a été mis à l'honneur cette année pour la Journée de la Maintenance. Après le concours de ferrades sur la plage, remporté par l'équipe des gardians professionnels, des hommages émouvants lui ont été rendus aux arènes. Nous remercions les élus, le Comité des Fêtes et le groupe Marquis de Baroncelli qui ont animé cette belle journée de traditions.





# Vie au village

---



Farandole du groupe Marquis de Baroncelli





Jean Mathieu a été fait Citoyen d'Honneur et a reçu la Médaille de la Ville par Monsieur le Maire

# Vie au village

---

## Réunions des hameaux

Comme chaque année, le Maire a rencontré les habitants des hameaux de Pin-Fourcat, Pioch-Badet, Méjanes, d'Astouin et des Cabanes de Cambon, accompagné des membres du Conseil Municipal. Le bilan 2009 a été évoqué ainsi que les projets en cours et les dossiers concernant chacun des hameaux. Le pot de l'amitié a permis de poursuivre les discussions dans une ambiance conviviale.



Cabanes de Cambon



Méjanes



Pin Fourcat



Pioch Badet



## Carnaval

Pas de chance cette année pour le carnaval qui a été perturbé par un temps exécrable. Malgré le froid, la neige et la grisaille, quelques courageux ont quand même tenu à défiler dans les rues, au pas de charge certes, avant un grand moment de réconfort dans la chaleur du Relais Culturel. La fête a battu son plein tout l'après-midi...





# Vie au village



Chaude ambiance, malgré le froid





# Vie au village



Une pluie de ballons...



...en musique



# Vie au village

## Carnaval à l'école



### Trophées Taurins 2009

En guise d'encouragement et de félicitations, la Municipalité récompense tous les ans les acteurs de la Bouvine saintoise, qu'ils soient raseteurs ou manadiers. Ainsi, le Relais Culturel a accueilli tous les manadiers locaux dont les taureaux ont remporté des prix la saison dernière, les raseteurs vainqueurs de trophées et les jeunes élèves de l'école taurine qui se sont distingués par leur travail de qualité. Ce sont quinze manades, deux raseteurs et dix élèves-raseteurs qui ont été récompensés et encouragés.





Les Saintes, capitale de la Bouvine



# Vie au Village

## Pâques camarguaises

Avec des animations diverses et variées et malgré un temps peu favorable, le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises a rassemblé la population lors des dernières Pâques Camarguaises. Concours d'attelages, spectacles équestres, courses de taureaux, abrivado... Il y en a eu pour tous les goûts.



Des attelages originaux





Épreuve de maniabilité des attelages



Belle enfermée d'un raseteur de l'école taurine des Saintes





La relève



## Journée RAYNAUD

Organisée par le COFS en hommage à la manade RAYNAUD, cette journée de tradition a connu un réel succès avec des innovations cette année. Le petit-déjeuner et la ferrade ont en effet eu lieu sur la rive droite du Petit Rhône, sur les terres pâturées par l'élevage saintois. Les invités s'y sont rendus avec le Tiki III, une façon bien originale de rejoindre cet espace encore sauvage. Une journée parfaitement réussie qui sera certainement renouvelée.







Le Tiki III pris d'assaut



Ferrade et Peña au programme de la journée



## Vide-grenier



Le vide-grenier du 11 avril a remporté un vif succès.

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2010



Étaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Monsieur André MAUGET qui donne mandat de vote à Mademoiselle Christelle AILLET et de Monsieur Jean-Pierre ALENGRIN qui donne mandat de vote à Monsieur Roger DE MURCIA.

**Secrétaire de Séance :** Mademoiselle Nadège VERO MAUGER

Monsieur le Maire excuse Madame Monique FLEISCH, Trésorière Municipale.

**M. le Maire**

Avant d'ouvrir cette séance du conseil municipal, je voudrais que nous ayons une pensée pour les 53 victimes de la tempête « Xynthia » qui a sévi sur les côtes de Vendée et de Charente-Maritime le 27 février dernier et pour notre ami Raymond FELINE, papa de notre adjoint Raymond FELINE, disparu le 17 mars.

Nous y associerons également le Président Polonais Lech KACZYNSKI et les 95 autres passagers, membres des Services de l'Etat, victimes du crash aérien du 10 avril dernier.

Le Conseil Municipal adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches.

Je vous demande une minute de silence en leur mémoire.

**Vote du Procès verbal du Conseil Municipal du 17 Février 2010.**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

Compte Rendu de Gestion

**Rapporteur :** M. le Maire

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-14 : VENTE D'UNE BALAYEUSE REFORMEE.**

**Rapporteur :** Raymond FELINE

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-15 : AIDE D'URGENCE POUR LES SINISTRES DES DEPARTEMENTS DE VENDEE ET DE CHARENTE MARITIME. UNION DES MAIRES.**

**Rapporteur :** M. le Maire

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-16 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU REGIME DES ASTREINTES.**

**Rapporteur :** Alain MARTINEZ

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-17 : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE. RENOUVELLEMENT D'UNE CONVENTION DE PRISE D'EAU. RIVE GAUCHE DU PETIT RHONE. PK 320.301.**

**Rapporteur :** Frédéric GIBERT

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-18 : VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN CADASTREE SECTION CB N° 166.**

**Rapporteur :** Roger DE MURCIA

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-19 : TARIFICATIONS POUR LE MARCHÉ FORAIN.**

**Rapporteur :** Paul-Marie ALZAS

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-20 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC L'IFAC PROVENCE POUR LA GESTION DU CENTRE AERE.**

**Rapporteur :** Christelle AILLET

**M. le Maire**

Après le décès de Monsieur André NIEL, prési-

dent de l'association « Loisirs Vacances Animations », notre commune a recherché un nouveau partenaire pour l'organisation du centre aéré à Pâques et en juillet/août. Les dossiers, que la Commission Municipale « Jeunesse, Sport et Ecoles » a examiné, ont conduit à retenir la candidature de l'IFAC PROVENCE, Institut de Formation d'Animation et de Conseil, association spécialisée dans la gestion et l'organisation d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement – ALSH. **Après plusieurs réunions de travail et la définition d'un programme d'animation adapté, c'est un centre aéré modernisé qui a ouvert ses portes pour accueillir les enfants de moins de 3 ans et les enfants de 3 à 13 ans.**

**Chaque catégorie bénéficie d'activités spécifiques pour les différents âges. La nouvelle convention conclue par la Commune permet d'associer les élus mais également les parents qui le souhaitent au programme d'animation et au programme éducatif. Différentes formules d'accueil, à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas, sont disponibles. Nous espérons que le centre aéré « nouvelle formule » donnera toute satisfaction aux Saintoises et aux Saintois, ainsi qu'aux enfants accueillis. Pensez, dès à présent, à réserver pour inscrire vos enfants pour les mois de juillet et d'août auprès du CCAS de la Mairie !**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*  
**2010-21 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LA GESTION DU CENTRE AERE.**

**Rapporteur :** Claudie BOURCIER

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*  
**2010-22 : ALLOCATIONS POUR COLONIES DE VACANCES.**

**Rapporteur :** Nadège VERO MAUGER

C'est une délibération que l'on prend chaque année. Ce sont les bureaux du CCAS et le Conseil



Général qui gèrent ce dossier. Nous n'avons pas beaucoup de demandes sur les Saintes.

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*  
**2010-23 : COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL. EXERCICE 2009.**

**Rapporteur : M. le Maire**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*  
**2010-24 : COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE. EXERCICE 2009.**

**Rapporteur : Patrick PAC**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*  
 En vertu de l'article L. 2121 - 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire sort de la salle. Monsieur Roger DE MURCIA prend la présidence de la séance.

**2010-25 : COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT. EXERCICE 2009.**

**Rapporteur : Patrick PAC**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*  
 En vertu de l'article L. 2121 - 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire sort de la salle. Monsieur Roger DE MURCIA prend la présidence de la séance.

**2010-26 : COMPTE ADMINISTRATIF DU C.C.A.S. EXERCICE 2009.**

**Rapporteur : Patrick PAC**

**M. le Maire**

Je remercie Monsieur Patrick PAC pour la présentation du Compte Administratif.

Le compte administratif du budget principal 2009 présente un excédent de fonctionnement de 2 105 331,76 € et un déficit d'investissement de 937 742,02, soit un excédent global d'exercice de 1 167 589,74 €. Le compte administratif du budget annexe de l'eau présente un excédent de 472 845,14 €, sections fonctionnement et investissement confondues.

L'année 2009 a été une année exceptionnelle sur le plan des réalisations de travaux. Ceux-ci s'élèvent à 6 451 005,32 €.

Les principales réalisations 2009 sont :

La salle multisports :	3 132 276 €
La tranche 3 du quartier Est :	1 284 984 €
La voirie rurale :	410 150 €
L'éclairage public :	177 526 €
La voirie urbaine :	127 973 €
Le lancement des travaux de la micro-crèche :	109 205 €.

Je vous rappelle que depuis notre élection en 1995, notre dette a baissé de 86,32 %. L'endettement par habitant est de 7.730 € à ce jour. Les annuités d'emprunt ont baissé, depuis 1995, de 72,99 %, tout en réalisant de nombreux investissements chaque année.

Nous avons remboursé tous les prêts du budget de l'eau et de l'assainissement depuis 1995 et n'avons jamais augmenté les surtaxes communales de l'eau et de l'assainissement. Je rappelle également que le domaine public occupé par les commerçants n'a pas augmenté non plus depuis 1995. L'excédent de l'exercice 2009 du CCAS est de 167,75 €.

En vertu de l'article L. 2121 - 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire sort de la salle. Monsieur Roger DE MURCIA prend la présidence de la séance.

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-27 : AFFECTATIONS DES RESULTATS. BUDGET COMMUNE. EXERCICE 2009.**

**Rapporteur : Martine GONNET**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-28 : AFFECTATIONS DES RESULTATS. BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT. EXERCICE 2009.**

**Rapporteur : Martine GONNET**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-29 : AFFECTATIONS DES RESULTATS. BUDGET C.C.A.S. EXERCICE 2009.**

**Rapporteur : Martine GONNET**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-30 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION. EXERCICE 2010.**

**Rapporteur : M. le Maire**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'examiner les taux des taxes locales, et rappelle qu'en 2009, le taux des quatre taxes était le suivant :

- Taxe d'Habitation	23,82 %
- Taxe Foncier Bâti	32,92 %
- Taxe Foncier Non Bâti	61,57 %
- Taxe Professionnelle	26,82 %

Il propose que les taux ne subissent aucune augmentation pour 2010 :

- Taxe d'Habitation	23,82 %
- Taxe Foncier Bâti	32,92 %
- Taxe Foncier Non Bâti	61,57 %
- Taxe Professionnelle, Taux relais :	26,82 %

(mesure transitoire pour cause de suppression de la taxe professionnelle)

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-31 : APPROBATION DU TAUX DE LA TAXE SUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES. EXERCICE 2010.**

**Rapporteur : Geneviève BOESPFLUG**

**M. le Maire**

Le coût du traitement des ordures ménagères a augmenté de 11,12 %. La tonne est passée de 111,83 € en 2008 à 124,27 € en 2009.

La commune prend en charge une part de la facture des ordures ménagères à hauteur de plus de 200.000 euros ; ce qui réduit la facture des contribuables. Le ramassage et le traitement des ordures ménagères dans les hameaux, par la Société Méditerranéenne de Nettoyement, a augmenté de 7,18 %, soit 219,22 € la tonne en 2009 contre 204,53 € en 2008. J'ajoute qu'en 2009, la quantité des ordures ménagères est en augmentation de 250 tonnes par rapport à 2008, en raison de la fréquentation en hausse de la station. Je vous rappelle que les Services Techniques collectent les ordures ménagères 7 jours

sur 7; un service de qualité pour les Saintois et l'environnement.

Le taux passe de 8,20 € à 8,50 € car le coût des ordures ménagères est très élevé, mais nous sommes encore loin derrière certains taux de communes et d'intercommunalités de la région.

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*  
**2010-32 : BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE. EXERCICE 2010.**

**Rapporteur : Jean Marie BOISSET**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*  
**2010-33 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS. EXERCICE 2010.**

**Rapporteur : M. le Maire**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*  
 Afin d'éviter tous conflits ou prises illégales d'intérêts, conformément à l'article 432-12 du Code Pénal et à l'article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, Messieurs Daniel ARNAUDET, Jean-Marie BOISSET, Alain MARTINEZ et Mademoiselle Nadège VERO MAUGER, membres d'associations, sortent de la salle et ne participent pas au vote.

**2010-34 : BUDGET PRIMITIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT. EXERCICE 2010.**

**Rapporteur : Jean-Marie BOISSET**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*  
**2010-35 : BUDGET PRIMITIF DU CCAS. EXERCICE 2010.**

**Rapporteur : Jean-Marie BOISSET**

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**M. le Maire**

Merci, Monsieur Jean-Marie BOISSET pour la présentation des budgets dans le détail.

Le budget de la commune présente en 2010 un équilibre budgétaire sincère et véritable, ainsi qu'un désendettement, tout en réalisant de nombreux investissements.

## Budget principal

Section de fonctionnement 10 266 925,80 €

Section d'investissement 7 621 235,88 €

## Budget annexe de l'eau

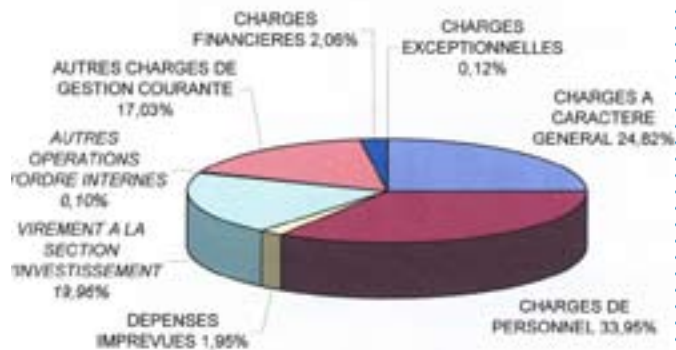
Section de fonctionnement 1 408 019,09 €

Section d'investissement 1 962 563,35 €

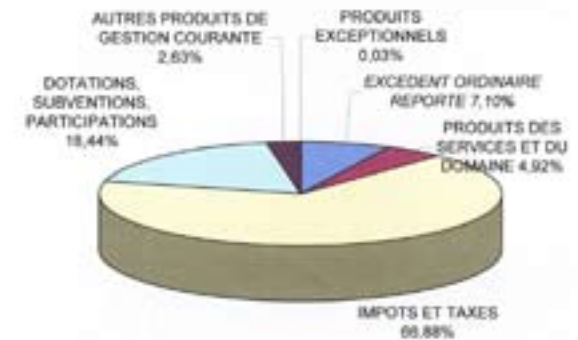
## Budget CCAS

Section de fonctionnement 27 011,51 €

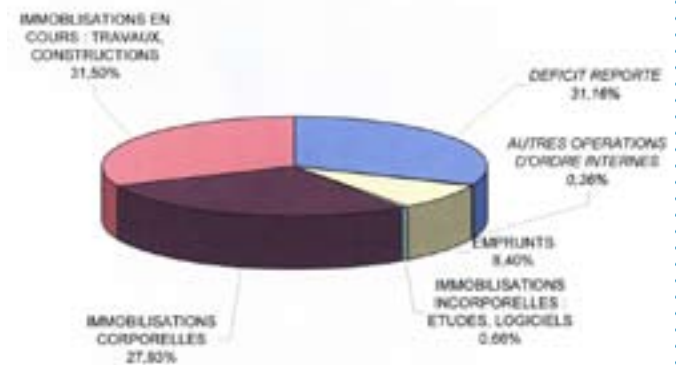
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010 - 10.266.925,80 €**



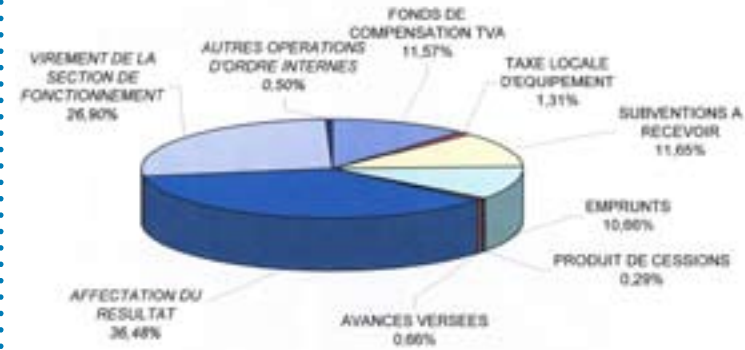
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2010 - 10.266.925,80 €**



**DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2010 - 7.621.235,88 €**



**RECETTES D'INVESTISSEMENT 2010 - 7.621.235,88 €**





Pour 2010, nous avons inscrit au budget la fin des travaux du complexe sportif, de la tranche 4 du quartier Est, de la micro-crèche, le début des travaux de la tranche 4 du bord de mer, de Port Gardian à Crin Blanc, de la rue Frédéric Mistral, la rue Victor Hugo en partie, la rue Molière, la rue Corneille, la place de l'église et le jardin Lucette Pennes, pour un montant de 1 636 700 €.

Les réalisations totales du programme 2010 s'élèvent à 4 579 200 €.

Les taux des impôts locaux restent inchangés depuis 1996, soit 23,82 € TH, 32,92 € FB et 61,57 pour le FNB - TH = taxe d'habitation. FB = taxe foncière bâti. FNB = foncier non bâti

**Enfin, la taxe professionnelle supprimée en 2010 est compensée intégralement par l'Etat, aussi bien dans le chapitre « impôts et taxes » que dans le chapitre dotations.**

La réforme du mode de versement des fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée nous permet d'encaisser en 2010 la somme de 881 775 €. Les subventions seront aussi en hausse grâce au concours de l'Etat, mais aussi du Conseil Régional et du Conseil Général.

**Ce qui me permet d'ajouter que l'augmentation des impôts de certaines communes voisines, sous le prétexte de la réforme des collectivités et de la taxe professionnelle, n'est pas justifiée.**

**Ces communes font supporter le poids de cette augmentation à leurs administrés alors que des compensations sont mises en place par l'Etat.**

Les comptes administratifs et les budgets primitifs sont le reflet d'une gestion raisonnable souhaitée par les élus, mais aussi par nos administrés. Nous pouvons mener à bien tous ces projets sans endetter les générations futures, et, en parallèle, assurer une maîtrise du taux des impôts locaux.

Je remercie l'ensemble des élus, en particulier

Jean-Marie BOISSET, adjoint aux finances, et Patrick PAC, délégué aux finances, le Directeur Général des Services, Philippe FOURCOUX, son adjointe Ghislaine BONNET, le personnel communal et l'ensemble des services pour le travail effectué. Il faut persévérer dans la durée.

J'ajouterai que le bilan 2009 de la SEMIS, que j'ai évoqué lors du Conseil Municipal du 17 février dernier, a été excellent. Je remercie le directeur, Thierry LAURENT, et le personnel de la SEM pour leur travail et leur efficacité.

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-36 : TRANSPORT OCCASIONNEL. PRISE EN CHARGE D'UNE FACTURE. AUTOCARS SEGURA.**

**Rapporteur :** Eliette SAMPIERI

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-37 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC ORANGE FRANCE. SITE DES ARENES. TELEPHONIE MOBILE.**

**Rapporteur :** Stéphan BEDOT

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-38 : MODIFICATIONS AU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL.**

**Rapporteur :** M. le Maire

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

**2010-39 : APPLICATION DES RATIOS « PROMUS - PROMOUVABLES ».**

**Rapporteur :** M. le Maire

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés*

## INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

### Ouverture de la Micro-crèche

**Il est temps de tordre le cou à d'étranges rumeurs qui circulent sur la micro-crèche « Papoti » que notre commune vient de créer.** Cette structure d'accueil pour les très jeunes en-

fants, la première du département des Bouches-du-Rhône, est un bel exemple d'un partenariat réussi entre une collectivité publique et une association, puisque la direction et le personnel de la micro-crèche sont privés. La construction du bâtiment, dont le coût s'élève à 248.751,53 €, et l'ameublement de base, d'un montant à ce jour de 14.769 € qui compense la subvention initiale prévue pour l'ouverture de la micro-crèche, ont été pris en charge par la commune.

L'équipe, dirigée par Madame Catherine LAURENT, assurera pleinement le fonctionnement de la micro-crèche. C'est un vrai challenge réussi en parfaite concertation.

**Avancer dans le maquis de la réglementation sociale n'est pas chose facile et le montage d'un tel projet a demandé du soin et de la persévérance. Mais le résultat est là. La micro-crèche est ouverte et peut recevoir huit enfants en place permanente et un enfant en place occasionnelle à des tarifs très attractifs.**

Le prix d'accueil en crèche dans le département oscille entre 4,50€ et 8,00€. Le tarif fixé pour la micro-crèche des Saintes est de 6,50 €. De ce prix doivent être déduits les aides de la C.A.F., à travers le dispositif P.A.J.E., et les crédits d'impôts accordés selon les ressources des parents.

La micro-crèche est l'une des structures les moins chères pour l'accueil des enfants en bas âge. Je remercie le personnel pour la qualité de son travail et d'accueil des enfants.

Pour tout renseignement : « Papoti »  
04.90.93.09.61.

### Résultats des Elections Régionales

Au 2ème tour du scrutin des Elections Régionales du 21 mars 2010, le taux de participation des électeurs Saintois a été l'un des plus élevés du département, avec 67,18 %.

Electeurs inscrits : 2618 - Votants : 1759 - Exprimés : 1705.

La liste « la France change, ma région doit changer aussi », conduite par Thierry MARIANI, et les partis associés a obtenu 849 voix, soit 49,79 %.

La liste « Notre Région rassemblée, solidaire et écologique », conduite par Michel VAUZELLE, a obtenu 444 voix, soit 26,04 %.

La liste « Front National », conduite par Jean-Marie LE PEN, a obtenu 412 voix, soit 24,16 %.

C'est la liste U.M.P., conduite par Thierry MARIANI, qui a obtenu les meilleurs suffrages aux Saintes sur l'ensemble de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

### Fréquentation de Pâques

La fréquentation de la station à Pâques a été très positive malgré une météo capricieuse.

Lors des vacances de printemps, la S.E.M.I.S. a enregistré une augmentation de 10 % de la fréquentation, notamment grâce à une nouvelle prestation de « Découverte de la Camargue ».

Nous pouvons également noter près de 46 % d'augmentation pour les réservations estivales.

Les réservations de l'hôtellerie de plein air, c'est-à-dire les campings de la Brise et du Clos du Rhône, affichent complet pour la période de juillet et d'août.

La clientèle a anticipé sur ces choix, ce qui n'était pas forcément le cas avant. Tout cela est très positif pour l'ensemble de l'économie de la commune.

### Travaux

#### Travaux front de mer

Les travaux de protection contre la mer, réalisés par le SYMADREM, avancent. L'épi du Clos du Rhône est presque terminé, ainsi que tout le confortement de la digue frontale, du Petit Rhône à Crin Blanc, sans oublier la réhabilitation du parking du Clos du Rhône qui a été détérioré par les engins.

Le confortement de la digue frontale des arènes au parking de la Brise est terminé. Sur le secteur

de Thalacap, les travaux de construction de l'épi en T n° 1 se poursuivent jusqu'au 12 mai. Ils seront interrompus durant le pèlerinage et reprendront le 31 mai jusqu'à la fin du mois de juin. En juillet et en août, les travaux seront arrêtés. Ils reprendront le 20 septembre pour terminer les deux épis programmés.

#### Hydraulique

La rénovation de l'ensemble du réseau hydraulique se concrétise avec les entreprises CEREG et TRIVELLA. Il s'agit de rénover les principaux ouvrages de circulation de l'eau, à travers notamment curages, confortements de berges, installation de nouvelles martelières en inox. Coût de l'opération : 274 000 €.

#### Le Retour de Vovo

Les travaux de préparation de l'emplacement de la statue du célèbre cocardier de la Manade Aubanel « Vovo » sont en cours, près des arènes.

#### France Tourisme

La lettre de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et Communes Touristiques a consacré son numéro de mars 2010 à notre commune. La couverture met la Camargue à l'honneur tandis qu'une interview, dans la rubrique « Grand témoin », donne la parole à Monsieur le Maire quant à la gestion d'une station touristique. Tous nos remerciements à Monsieur Marc FRANCINA, Président de l'association et Député-Maire d'Evian-les-Bains. Une belle promotion pour notre station touristique.

#### Téléfilm « Carmen »

Le tournage du téléfilm « Carmen », réalisé par la société KWAI pour France Télévision, se poursuit le 19 avril sur la plage Est et le 28 avril en centre ville, autour de l'église. La commune a mis gracieusement à disposition les locaux et le matériel pour cette réalisation qui fait la promotion de la station.

### Le petit train de la Camargue

La « Conférence-exposition » sur le petit train de la Camargue, proposée par l'association « Historique et Mémoire de la Camargue », que nous remercions chaleureusement, a connu un vif succès, le 26 mars dernier au Relais Culturel qui affichait salle comble.

L'exposé de Claudette CUER et le film d'Emmanuel DURAND ont ravivé les souvenirs des jeunes et moins jeunes ; l'émotion était palpable. Durant toute la semaine, les Saintois sont venus partager leurs souvenirs de cette époque et du petit train en visitant l'exposition. Considéré comme partie intégrante du patrimoine camarguais et saintois, le petit train devrait revenir faire une halte au village lors d'une nouvelle soirée avant la fin de l'année. Grâce aux témoignages des habitants, de nouveaux éléments sont venus enrichir l'histoire locale de cette ligne. A suivre.

### Pèlerinage de Mai

La réunion de sécurité et de préparation du pèlerinage a eu lieu en mairie, rassemblant l'association « les Amis des Gitans » de Madame Thérèse CHEVALIER, la secrétaire générale de la Sous-préfecture d'Arles, la Gendarmerie, le S.D.I.S., la Police Municipale, la S.E.M.I.S., les Services Techniques et tous les acteurs concernés. Cette année, le pèlerinage coïncidera avec le pont de l'Ascension et Pentecôte.

### Avis de la HALDE sur l'Arrêté Municipal du 30 janvier 2009 « Diseuses de bonne aventure »

Le 22 février 2010, la HALDE « Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité » nous a notifié un avis concernant l'Arrêté Municipal du 30 janvier 2009.

**Cet Arrêté réglemente « la recrudescence d'actes portant atteinte à la tranquillité publique constatés tant sur les voies publiques du centre ville que sur les places publiques de l'ensemble de la commune et sanctionne les compor-**



tements illégaux, escroqueries, tentatives de manipulations et autres actes de charlatanisme tendant à abuser de la naïveté ou de la crédulité de personnes en situation de fragilité, à profiter d'elles en exploitant leur faiblesse, solitude ou désarroi affectif ». Il est reconduit chaque année vu les nombreuses plaintes d'administrés et de visiteurs.

La HALDE, dans cet avis, formule des recommandations qui ne valent, en aucun cas, annulation.

**A sa lecture, je suis stupéfait que la Haute Autorité puisse cautionner des pratiques contraires aux lois de la République et valider l'exercice d'activités qui sont en fait du « travail au noir ».**

Vous connaissez ma détermination à protéger nos traditions. Les Saintes Maries de la Mer, ville de pèlerinage, accueille les gitans depuis des décennies. L'image de notre ville et l'image des gitans ne peuvent être ternies par les pratiques inacceptables de quelques « diseuses de bonne aventure ». Insulter, menacer, jeter le mauvais sort ne sont ni des traditions saintoises, ni des traditions gitanes.

**De nombreux soutiens et témoignages sont parvenus en Mairie de personnes de tous horizons. Aussi, en qualité d'Officier de Police Judiciaire et de Premier Magistrat de la Commune, je dois faire respecter la loi de la République concernant la tranquillité et la sécurité publiques dues à nos concitoyens. L'Arrêté du 1er février 2010, règlementant l'exercice des arts divinatoires, est maintenu et sera reconduit l'année prochaine.**

**Société de Chasse « la Santenco »**

Je tiens à remercier Christian MASSEBIEAU pour les seize années de présidence de la « Santenco » qu'il a gérée avec sérieux et compétences et pour son travail en concertation avec la Mu-

nicipalité. Il vient de transmettre le flambeau au nouveau président, Benjamin AUBERT, élu par le Conseil d'Administration.

Je lui adresse toutes mes félicitations et lui souhaite réussite dans ses fonctions pour maintenir les traditions de la chasse.

### Conseil Général Canton - Commune - Camargue

#### Vidéo-surveillance

Depuis le 27 mars, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a équipé les cars de transports scolaires d'un système de vidéosurveillance ; un gage de sécurité pour les enfants.

#### Subventions attribuées

##### Associations

Entraide Solidarité 13	
Château d'Avignon.....	191 000 €
Festival de la Camargue et du Delta du Rhône.....	3 500 €
Association des éleveurs de chevaux de race Camargue .....	14 000 €
Fondation Tour du Valat .....	4 200 €

##### Aide aux agriculteurs

Cofinancement des mesures agro-environnementales .....	18 950 €
--	----------

##### Environnement

Mas de Taxil .....	4 000 €
Mas de la Cure.....	21 000 €
Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional de Camargue .....	17 500 €
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres : Acquisition de 6 146 hectares appartenant à la Compagnie des Salins du Midi.....	3 000 000 €
Aide à la rénovation des hôtels dans les communes rurales.....	2 000 €

### TOUR DE TABLE

#### Roger DE MURCIA

J'ai reçu dans ma boîte aux lettres une publication intitulée « Renaissance Saintoise » qui est anonyme. Elle est « truffée » d'erreurs en particulier dans l'article rédigé sur « Vovo ». Nous aurions pu leur communiquer les bonnes informations. Je me demande quels sont les auteurs de cette publication ?

#### M. le Maire

**Je vais vous dire exactement qui se cache derrière cette association puisque cette publication n'est pas signée.** En première page, l'on peut lire sur l'article « Une association citoyenne », je cite : « Créée en dehors de tout circuit politique et autre cercle d'influence,... ».

En réalité, après consultation des statuts de l'association auprès de la Sous-préfecture, j'ai découvert que le Conseil d'Administration était composé de membres de la liste d'opposition candidate aux dernières élections municipales, de membres du Parti Socialiste et d'anciens élus écartés de la liste municipale que j'ai menée en 2008, soit :

Président : Gilbert ROUSSEL

Vice-présidente :

Marie-Christine CONTRERAS

Vice-présidente : Bernadette BLANC

Secrétaire : Jacques GIUST

Secrétaire-adjoint : Michel CONTRERAS

Trésorier : Corinne FAURÉ

Trésorier-adjoint : Lucien ROUX

Administrateurs : Bertrand MAZEL,

Gilles Ayme, Eric FORBEAUX

et Julie MOURET-MEDINA.

Des administrés m'ont fait part de cette publication et ont été extrêmement étonnés de l'attitu-

de d'opposition systématique exprimée dans les articles, notamment les aménagements réalisés par la Municipalité. Je vous rappelle qu'ils sont tous faits en concertation avec les élus, les commissions extra municipales et les Saintois.

**Ils sont notamment destinés à développer l'économie du village : l'agrandissement de l'aire de stationnement des Launes et de Port Gardian, l'accueil des camping-cars, la création d'une aire de stockage de matériaux entre la digue à la mer et la Route de Cacharel en prévention d'une rupture de la digue à la mer et la création d'une digue de protection de second rang au droit du village pour lutter contre l'envahissement des eaux de l'étang des Impériaux.**

L'un des articles est intitulé « la Camargue n'est pas une poubelle ». Je vous laisse le soin de regarder autour de vous et de juger par vous-même l'évolution de notre village et l'amélioration de sa qualité de vie depuis 15 ans.

Un autre article « la bombe désamorcée » nous apprend qu'une simple question de Michel VAUZELLE posée le 22 décembre 2009 au Ministre de l'Intérieur aurait annulé la proposition de loi du Député Jacques MYARD, visant à imposer le port du casque pour les cavaliers sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Je vous rappelle que je n'ai pas attendu l'intervention de Monsieur VAUZELLE pour saisir le Président de la République, Nicolas SARKOZY, le Président de l'Assemblée Nationale, Bernard ACCOYER, le Président du Groupe U.M.P., Jean-François COPÉ, et Monsieur Jacques MYARD. Je leur ai fait part de mon opposition à cette proposition de loi qui est totalement incompatible avec notre identité, qui n'a d'ailleurs jamais été inscrite à l'ordre du jour du bureau de l'Assemblée Nationale et qui ne correspond pas aux traditions camarguaises. Au vu de la composition du Conseil d'Administration et de l'article à la

gloire du Président de Région, personne ne peut croire les informations infondées et erronées de cette association, bien sûr, apolitique.

**Jean-Marie BOISSET**

Concernant les travaux de remplacement du mobilier au Relais Culturel, il faudrait faire appel à des professionnels.

**M. le Maire**

En effet, il est nécessaire de faire une étude pour le changement de l'ensemble des fauteuils du Relais Culturel qui ont plus de 30 ans.

**Eric VICENTE**

Je voudrais revenir sur la zone bleue. J'aimerais que cette zone soit mieux indiquée car les touristes se font verbaliser stupidement et c'est dommage.

**M. le Maire**

Eric, si tu avais participé aux diverses réunions auxquelles tu étais convoqué et comme je l'avais évoqué au dernier Conseil Municipal, tu saurais que nous allons retracer l'ensemble des places de parking et inscrire à la peinture blanche « zone bleue ». Je te précise que les travaux de retraceage des zones bleues vont commencer demain matin et seront réalisés par les Services Techniques.

**Eric VICENTE**

Concernant la micro-crèche, je voudrais souligner qu'elle est de qualité et que le personnel est compétent mais les tarifs sont un peu élevés pour certaines personnes. J'espère que le Conseil Général ou le Conseil Régional attribueront des subventions.

**M. le Maire**

Comme je viens de l'évoquer dans « les informations du Maire », les aides allouées par les organismes sociaux couvrent une grande partie des frais de garde qui permettent également des crédits d'impôts. La commune réalise de nombreux efforts dans le domaine de la petite en-

fance. En plus de la micro-crèche, la Garderie Municipale est gratuite et c'est la seule du département des Bouches-du-Rhône.

**Daniel ARNAUDET**

Si cette association est en déficit, qui couvrira les frais ?

**M. le Maire**

Le Conseil Général a accrédité officiellement cette association. Les services départementaux de l'enfance ont donc un droit de regard sur le fonctionnement et la gestion financière de l'association. C'est un gage de sérieux et de sécurité pour la vie de l'association.

**Claudie BOURCIER**

Je vous rappelle que dimanche aura lieu « le marché aux fleurs » sur la place des Gitans. Ce sera le deuxième marché organisé par la municipalité.

**Raymond FELINE**

Je vous rappelle qu'il y a aussi le week-end des jeunes et un concert au Relais Culturel avec « le Condor » et la Chorale Saintoise.

**M. le Maire**

J'en profite pour remercier le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises qui a organisé la journée en l'honneur de la Manade Raynaud, avec un programme riche d'animations traditionnelles et une nouveauté, le déjeuner et la ferrade sur la rive droite du Petite Rhône avec la traversée du fleuve des aficionados sur le bateau « le Tiki III ». Cette journée a connu un très grand succès et est à renouveler.

**Frédéric GIBERT**

Je tiens à féliciter Monsieur Michel POMBO qui a été élu au Conseil d'Administration de la « Santenco », lors de la dernière assemblée générale, ainsi que Monsieur Jean-Marc JOURNET et Monsieur Alain BARBANSON qui ont été réélus à leur poste.

Je félicite également Monsieur Benjamin



## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2010

AUBERT qui a été élu Président par le Conseil d'Administration. J'espère simplement que le nouveau président continuera à travailler en étroite collaboration avec la commission extra municipale de chasse. Mais au vu de son implication avant qu'il soit président, je pense qu'il n'y aura aucun problème.

### Patrick PAC

Je reviens sur la Taxe des Ordures Ménagères. Vous avez pu constater dans le budget qui vous a été remis que le coût des ordures ménagères pris en charge par la commune s'élève à 228.000 € exactement ; ce qui allège considérablement la part réglée par les contribuables saintois.

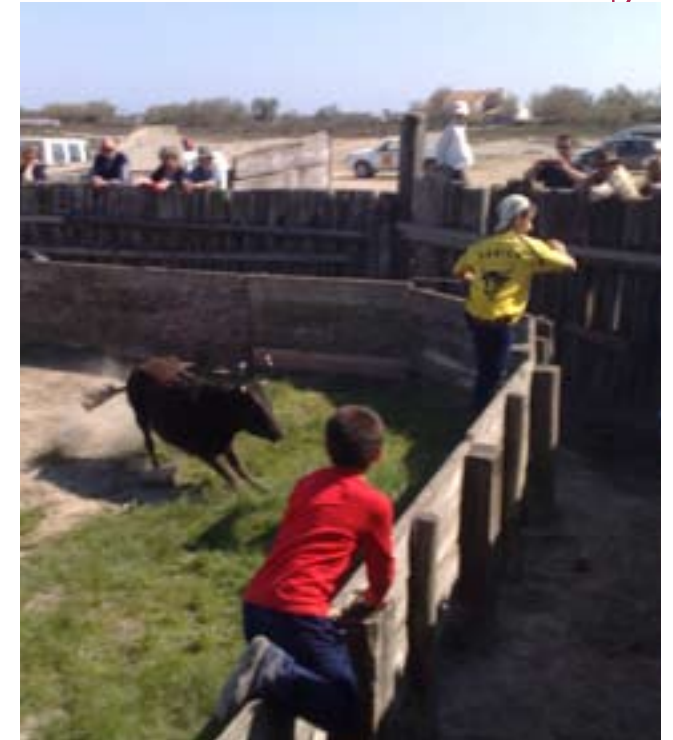
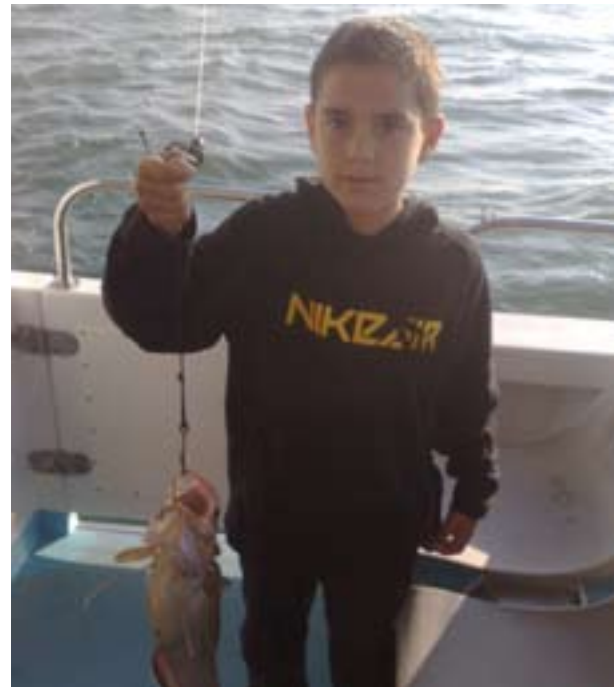
Monsieur le Maire remercie les élus pour leur travail et lève la séance.

Toutes les délibérations sont affichées  
et consultables en Mairie



Les cars du Conseil Général sont aujourd'hui équipés de vidéo-surveillance

## Fête des jeunes



Ça mord !



# Vie au village

---



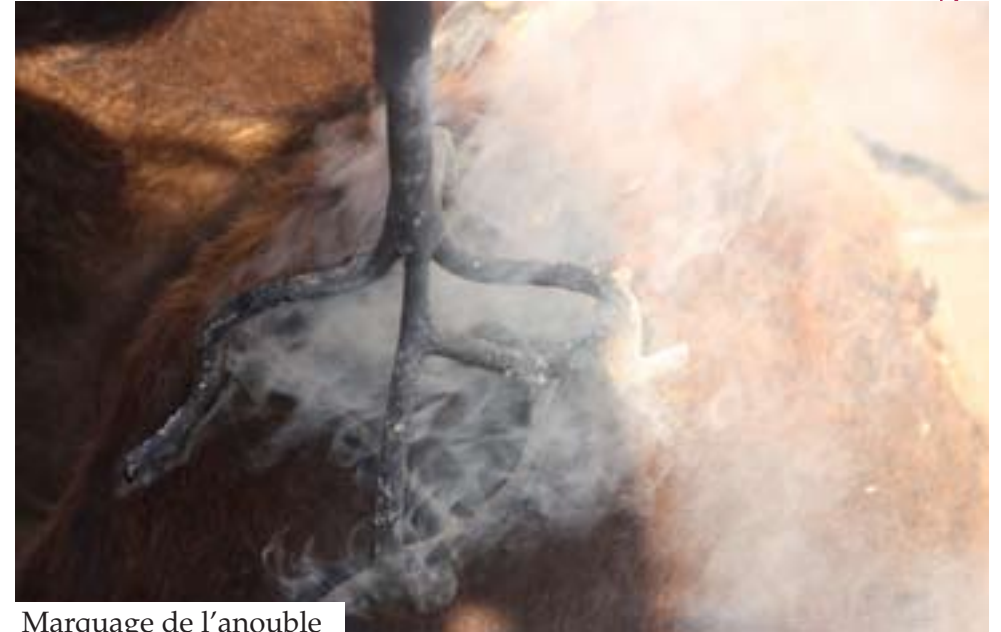
Présentation des cavaliers pour la ferrade au Mas de L'Amarée







Coursejado



Marquage de l'anoble



Les jeunes attrapaïres en action



Départ de l'abrivado des jeunes du Mas de l'Amarée



# Vie au village

## Marché aux fleurs

La troisième édition du Marché aux Fleurs a remporté un vif succès, permettant à chacun de fleurir jardins, balcons et terrasses.



Dites-le avec des fleurs





## Confrérie du riz

Les membres de la Confrérie du Riz, créée en 1987, oeuvrent pour le développement, le maintien, la défense et la valorisation de cette culture qui a façonné les paysages de Camargue. C'est à la manade Cavallini, au Mas de Pioch, que la Confrérie a réuni ses membres et promu de nouveaux chevaliers. Ce Chapitre Solennel des Semailles dans lequel des personnalités ont été élevées à la dignité de Chevalier a témoigné de l'engouement, de la détermination et de l'efficacité de cette association et a symbolisé la digne récompense des actions humanitaires menées dans le monde.



De nombreuses confréries ont participé à cette journée

## Conférence Petit Train de la Camargue

Les Saintois et de nombreux autres nostalgiques de la vie d'antan ont pu remonter le temps et replonger dans leurs souvenirs grâce à la conférence et à l'exposition de l'association Historique et Mémoire de la Camargue. Après l'exposé de Claude CUER et le film d'Emmanuel DURAND, les villageois ont raconté leurs anecdotes sur ce fameux petit train de la Camargue. La manifestation sera reconduite avec ces nouveaux éléments.





# Vie au village



Pierre Sellier, notre doyen



Un vernissage très prisé



Nombreux étaient les nostalgiques du Petit Train



## Raid des Sables

Le 3<sup>e</sup> Raid des Sables, organisé par la SNSM, a connu un succès encore jamais atteint. Le plein d'inscriptions en effet, soit près d'une centaine d'équipes de deux, cette année, pour cette édition qui a enfin bénéficié d'une météo favorable. Les sportifs sont venus de toutes les régions de France pour concourir dans un cadre idyllique. Bravo aux vainqueurs et félicitations aux concurrents et aux nombreux bénévoles.



Prêts pour le départ



C'est parti



Du mérite pour cette concurrente malvoiyante

# Vie au village



Dur, dur



Départ du petit Rhône





Merci aux sponsors



Énergie indispensable



Les vainqueurs



# Vie au village

## Cérémonie du 8 Mai

Malgré la pluie, la cérémonie commémorative du 8 mai a rassemblé les Anciens Combattants pour célébrer le 65<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de 1945. Des décorations ont été remises au Relais Culturel.



Tombeau du Général Challe



Stèle Gilbert Le Roy



Rond-Point Marie-Madeleine Fourcade



Monument aux Morts



Les médaillés : René NERI, Paul SIMON, Maurice DIJOL et Gilbert SOLER



## Pèlerinage des 24, 25 et 26 mai

Le pèlerinage de mai a connu une affluence record en raison du long week-end de Pentecôte. Près de 40 000 personnes ont suivi les processions dans les rues du village avec une grosse participation le lundi pour l'hommage à Sara. Ferveur et recueillement ont accompagné le lendemain les Saintes Marie Jacobé et Marie Salomé. Le 26 étant traditionnellement consacré à la mémoire de Folco de Baroncelli, c'est autour du tombeau du Marquis que le peuple camarguais s'est rassemblé pour de vibrants hommages. L'accueil d'un grand nombre de visiteurs, concentré sur quelques jours, demande une grosse organisation de la part de tous les services de l'Etat et de la Municipalité, à partir du 10 mai.



Départ de la procession à la mer de Sara



Confrérie des Saintes Maries



# Pèlerinage de mai



Sara en route vers la mer



Manitas de Platas, un fidèle



Bénédiction à la mer par Monseigneur DUFOUR accompagné du futur curé de notre paroisse



Pierre CASTOLDI, Sous-Préfet d'Arles, Pierre HERISSON, Sénateur délégué aux gens du voyage, le Payou BAPTISTE, représentant la communauté gitane et Roland CHASSAIN Maire des Saintes ont scellé l'union pour le bon déroulement du pèlerinage.





Procession des Saintes Maries Jacobé et Salomé

# Pèlerinage de mai

---



Retour des Saintes dans l'église-forteresse Notre-Dame de la Mer



## Blocs

Des blocs ont été mis en place pour réguler la zone de stationnement des caravanes



## Renfort d'un escadron de Gendarmes Mobiles



## Incivisme



Bonjour l'écologie !



Insolite...



# Vie au village

---

## Exposition au Groupe scolaire

Dans le cadre de la Journée à l'ancienne, l'exposition de photos d'autrefois, proposée à l'école par le directeur et les enseignants, avec la complicité des parents, a fait ressurgir de vieux souvenirs. Pierre ROCHE, Roger TAILLET et Jean-Marie BOISSET ont visité les classes pour répondre aux questions, parfois insolites, des enfants sur l'école d'antan.





## Journée à l'ancienne

Remise au goût du jour, cette journée à l'ancienne a bénéficié d'un temps idéal. Le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, le Groupe Marquis de Baroncelli, les éleveurs de chevaux, les associations et de nombreux bénévoles se sont investis avec enthousiasme pour animer cette manifestation. Costumes, accessoires, défilé de troupeaux, abrivado de chevaux de trait... Le village a réellement remonté le temps...



Ouverture du défilé





# Vie au village



C'est l'heure de la têtée



Un président toujours au charbon



Lou pastre en tête de son troupeau







Une première aux Saintes, une abrivado de percherons



Une abrivado bien ouverte



## Conseil d'administration de la SEMIS du 31 mai

Comme ils le font deux fois par an, les membres du conseil d'administration de la SEMIS se sont retrouvés au Relais Culturel pour délibérer et débattre du bilan de la SEM, exposé par le président Roland CHASSAIN et son directeur Thierry LAURENT. En présence de Roland CHASSAIN et des élus du CM, ils ont ensuite effectué une visite guidée des campings du Clos du Rhône et de la Brise pour découvrir les nouveaux aménagements 2010.

Avec ses deux hôtels de plein air, ses différentes activités touristiques de la station, la SEMIS occupe une place à part dans le tourisme de la Camargue. Son modèle économique mixte lui confère plus de souplesse et de réactivité qu'elle met au profit de l'actionnaire principal. La SEMIS recherche la satisfaction du client, la performance de gestion, la création de résultats ainsi que la motivation des salariés. Aujourd'hui, elle doit rester à la pointe de l'innovation, notamment en matière de développement durable (maîtrise des fluides, des éclairages basse tension pour les locatifs et mise en place de tri-sélectif).

Notre entreprise est montée encore d'un « cran » en 2009 et a confirmé sa position de leader en anticipant les évolutions de ses métiers et les attentes de ses clients. La SEMIS innove chaque année en imaginant de nouveaux espaces de vie et de loisirs adaptés à tous les types de clientèle. Malgré un contexte de crise économique

ambiant, la SEMIS a le vent en poupe comme en atteste la croissance de l'activité pour l'exercice 2009 et ce grâce à ses campings. En effet, du fait de la stagnation du pouvoir d'achat, les vacanciers arbitrent de plus en plus leurs dépenses, ce qui profite à nos locations dans les campings dont le positionnement « prix » est souvent plus compétitif que celui des autres modes d'hébergement concurrents.

La SEMIS a souhaité rompre avec l'image traditionnelle « camping » en adoptant le terme « d'hôtellerie de plein air ».

Les campings des Saintes Maries de la Mer ont généré un chiffre d'affaires de + 3.6 M € : Une croissance de + 16 % en 3 ans. Il est à noter que l'emplacement « caravane » a peu à peu cédé la place à l'hébergement en « dur » permettant une montée en gamme attendue par la clientèle. Ce ne sont pas seulement les hébergements qui ont gagné en confort, ce sont aussi les équipements et les animations proposées par les campings qui ont été modernisés. La SEMIS a fortement investi dans de nouvelles infrastructures (rénovation de la piscine du Clos du Rhône, création de lieux d'animation, amélioration de l'environnement, renouvellement du parc ...).

Cette politique se révèle payante puisque les campings ont pu capter une nouvelle clientèle de cadres et professions libérales, dotée d'un pouvoir d'achat plus important tout en fidélisant également les adeptes du camping traditionnel qui viennent toujours en tentes ou en caravanes.

## Réunion du Conseil d'administration



Visite du Clos du Rhône



Piscine et théâtre en travaux







**ESPACE DE FITNESS "BODY BOOMERS"**

**BODY TRIPODE**  
MOPE P'EMPLOI :  
Saisissez les poignées avant de pousser vers deux pieds sur le plateau tournant. Effectuez ensuite des mouvements de torsion des hanches, tout en maintenant la toute trois poignées plantées à ne pas bouger.

**BODY ASCENCEUR**  
MOPE P'EMPLOI :  
En position debout, saisissez les deux poignées et tirez-les vers vous en soufflant. Contrôlez la vitesse du retour pour intensifier l'exercice. Ne pas relâcher brutalement les poignées.

**BODY SKI PE FOND**  
MOPE P'EMPLOI :  
Prenez une poignée dans chaque main. Effectuez un mouvement de cisailant avec les jambes, tout en tirant alternativement sur chaque bras.

**BODY PONEY**  
MOPE P'EMPLOI :  
Saisissez le guidon face à vous. En maintenant une poignée de la main et de la jambe, tirer le guidon vers vous en vous aidant de vos jambes.

**BODY VELO ELLIPTIQUE**  
MOPE P'EMPLOI :  
En position sur le vélo, saisissez vos bras pour tracer les poignées vers vous en vous aidant de vos jambes. C'est à un travail alternatif vous mettez la santé de votre corps en action.

Nouveauté



Salle de pompage





## Camping La Brise



Des mobile-homes de qualité



Nouvelle borne d'alimentation et de vidange pour les camping-cars



## Complexe sportif

Sur le site de l'ancien stade, à proximité du Groupe Scolaire, la Municipalité a construit un lieu accueillant pour les associations sportives saintoises. Il comprend une salle multisports de 1 560 m<sup>2</sup> dont 1 200 m<sup>2</sup> d'aire de jeu modulable par des cloisons en trois parties distinctes. On peut y pratiquer le football, tennis, hand-ball, judo, volley-ball, karaté ou autres arts martiaux, basket-ball, badminton, gymnastique, tennis de table, tir à l'arc, et bien d'autres activités.

Le bâtiment, construit selon les normes Haute Qualité Environnementale, est équipé d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque de 54 KWA. L'ensemble du complexe, terrains, salles, sanitaires et douches hommes/femmes, est accessible aux personnes à mobilité réduite.

A l'extérieur, un plateau sportif est composé de 4 courts de tennis homologués pour les compétitions régionales, un terrain de football en gazon synthétique, un terrain de basket-ball, un terrain de volley-ball et un terrain d'activités multifonctions pour la gymnastique, les activités sportives scolaires...

Deux logements sont destinés au personnel de direction et d'entretien du complexe qui est aussi équipé d'un système central de vidéo-surveillance par caméras pour la sécurité du site. De nombreux parkings permettent un accès plus facile.

Le complexe « Marius Aillet » est ouvert gratuitement aux pratiquants de toutes les disciplines sportives, dans le respect des règles d'adhésion et des conventions conclues avec les clubs. Les individuels sont accueillis selon le règlement intérieur.

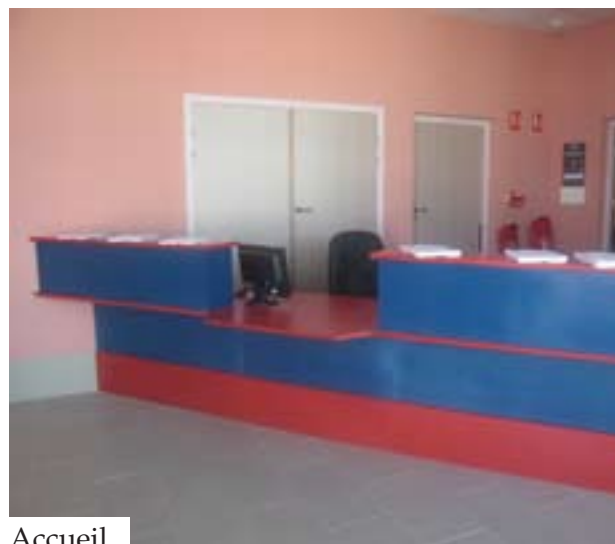
Complexe sportif « Marius Aillet », rue Roger Delagnes,  
13460 Saintes-Maries-de-la-Mer. Tél : 04 90 91 78 56.



Le premier terrain de football du village en gazon synthétique



Salle multisports



Accueil



Sanitaires



Logements du personnel

## Micro-crèche

Après de longs mois de travaux, la première Micro-crèche associative rurale des Bouches-du-Rhône a officiellement ouvert ses portes. Située dans l'enceinte du complexe sportif et du groupe scolaire, les « Papòti » accueillent les premiers enfants. Implantée dans une structure neuve d'environ 100 m<sup>2</sup>, la Micro-crèche est gérée par une Association à but non lucratif. Innovante de par son fonctionnement atypique, 9 enfants âgés de 0 à 3 ans, sont accueillis simultanément, chaque jour, par une équipe de 4 personnes. L'équipe encadrée par une éducatrice de jeunes enfants, permet d'assurer un esprit familial en répondant aux besoins locaux – commerçants, hôtels, restaurants...

Ouverte toute l'année du lundi au samedi en continu de 8 h à 18 h, avec la volonté d'apporter un service complémentaire de l'offre de garde existante, elle répond au service attendu par les familles vivant et travaillant sur la commune des Saintes.

La CAF apporte son aide aux parents par le biais de la PAJE, Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, une aide mensuelle accordée en fonction des revenus du foyer.

Contact : [crechepapoti@gmail.com](mailto:crechepapoti@gmail.com) ou 04 90 93 09 61

<http://www.micro-creche-papoti.camargue.fr/>

*Voir Conseil municipal du 15 avril, Page 51.*







## Vovo

Les travaux, pour préparer l'emplacement de la statue du cocardier de légende Vovo, sont terminés. Le square Baroncelli n'attend plus que le jour de l'inauguration, le 19 juin, pour accueillir l'œuvre du sculpteur Peter BALL ainsi que les panneaux d'information.



Arrivée de Vovo aux Services techniques



Aménagement de l'emplacement de la statue





Socle en pierre offert par les carrières de Provence



Nouveau point d'apport pour les ordures ménagères et canisite



## Travaux de la 4<sup>e</sup> tranche du quartier Est

Depuis Pâques, l'entrée du village, par la route de Cacharel, se trouve désormais embellie par de nouveaux aménagements, dont un mobilier en bois qui s'intègre parfaitement au paysage.



En travaux



Pose de nouvelles bornes





Lices de protection



Nouveau visage de l'entrée du village par la route de Cacharel



## Réfection de la toiture du Relais culturel

La réfection complète du toit du Relais Culturel, d'une surface de 1 620 m<sup>2</sup>, a coûté 196.000 euros.



## Zone bleue

Les trois zones bleues ont été retracées pour une meilleure visibilité.



## Plantation d'arbres rue Roger Delagnes



La politique de plantation d'arbres se poursuit sur la commune.



## Acquisition de nouveaux matériels



Nouvelle balayeuse



Scarificateur pour les drailles

## Réseau hydraulique

La rénovation de l'ensemble du réseau hydraulique s'est concrétisée par de multiples interventions sur les principaux ouvrages : confortements de berges, installations de nouvelles martelières en inox, curage des roubines...

Montant de l'opération : 274 000 €.



Confortement des berges de la roubine de la barrachine



Roubine du Chemin Bas



## Pertuis de la Comtesse

Le pertuis de la Comtesse, situé près du phare de la Gacholle, à plus de 2,5 km de la mer, permet d'évacuer les eaux du Vaccarès et des étangs inférieurs vers la mer. Sa réhabilitation partielle permet donc de rétablir la double fonction de l'ouvrage, à savoir la séparation entre les eaux marines et les eaux des étangs de Camargue ainsi que l'évacuation des eaux des étangs centraux vers la mer en cas d'événement climatique exceptionnel. Le financement de cette opération, réalisée par le SYMADREM, d'un montant total de 88 000 €, a été assuré, dans le cadre du Plan Rhône, par l'Etat, 40 %, le Conseil Régional, 30 %, le Conseil Général, 25 %, et la commune, 5 %.



Nouvelles martelières



Réception des travaux et remise des clés des martelières à la Réserve Nationale de Camargue en présence du Maire d'Arles



Digues



Remise en état, sur 7,5 km, de la Digue à la mer



Entretien des digues du Petit Rhône



Création d'un chemin de roulement sur les digues

# Travaux de protection du village

## Construction des digues

**SYMADREM**  
Société d'Aménagement et de Maintenance des Zones de Baignade et de Loisirs  
La grande Béchère - route des Bains de la Mer - 13080 Arles  
Tél. 04 91 92 07 71 Fax. 04 91 92 07 72

Commune des Sables Marins de la Mer  
**Achèvement du programme "INVARIANTS"**

Lot N°1  
CONSTRUCTION DU PETIT BRISE LAMES DU GRAND LARGE - 774 951,19K€TC

Lot N°2  
CONSTRUCTION DU BRISE LAMES OUEST DU GRAND LARGE - 1 839 352,94K€TC

Lot N°4  
CONFORTEMENT ET REPROFILAGE DE LA DIGUE A LA MER  
AU DROIT DU VILLAGE - 579 543,86K€TC

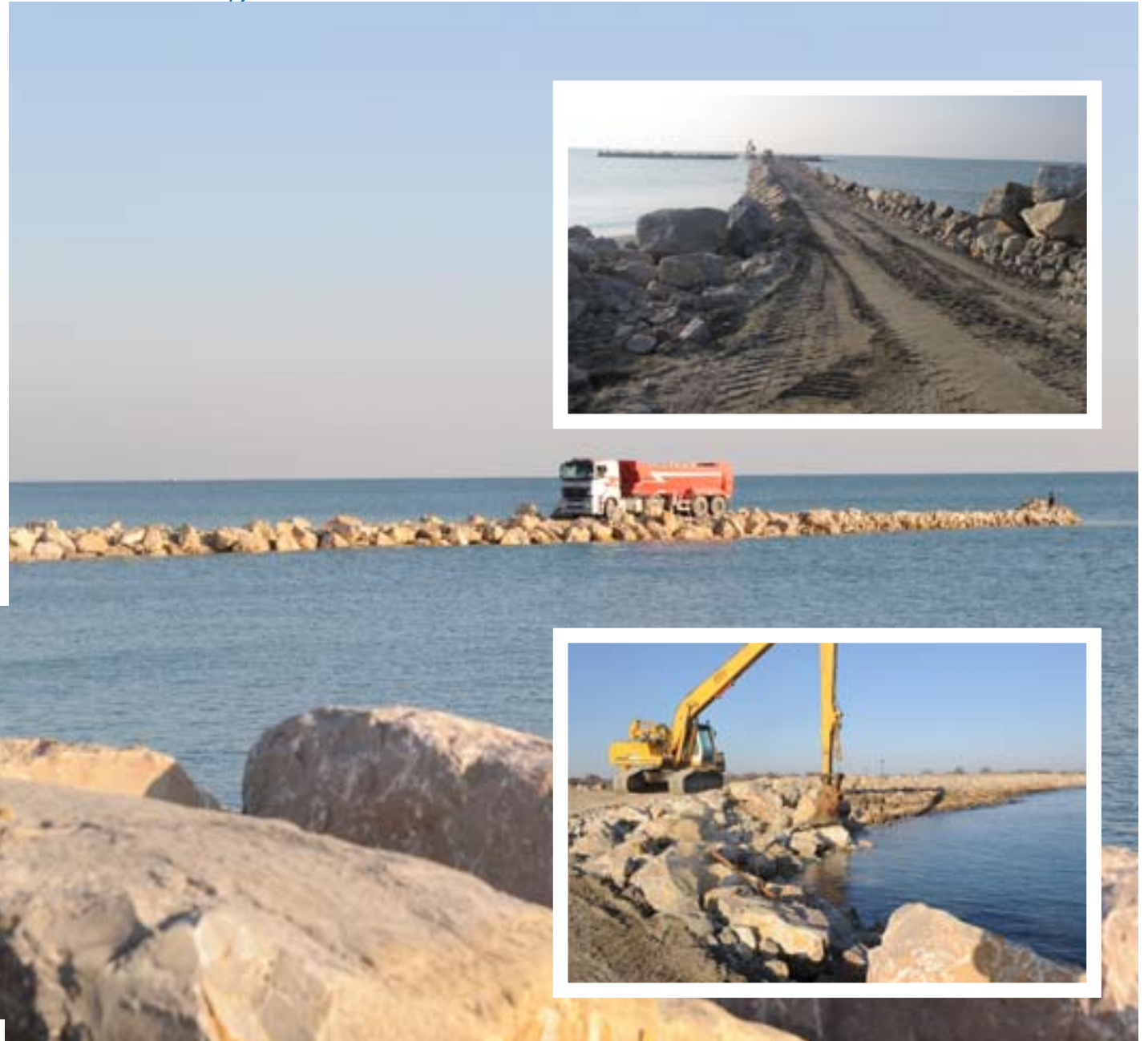
**FINANCEMENT**

	<b>40 %</b>
	<b>30 %</b>
	<b>25 %</b>
	<b>5 %</b>

**Maître d'œuvre :** SYMADREM S.A.  
12000 ARLES  
Tél. 04 91 92 07 71  
Fax. 04 91 92 07 72

**Maître d'ouvrage :** COMMUNE DES SABLES MARINS DE LA MER  
12000 ARLES  
Tél. 04 91 92 07 71  
Fax. 04 91 92 07 72

**Cocontractants :** SYMADREM S.A.  
12000 ARLES  
Tél. 04 91 92 07 71  
Fax. 04 91 92 07 72



Digue Est, face au camping de la Brise



# Travaux de protection du village

## Confortement de la digue des Arènes



180 000 tonnes de rochers ont été nécessaires

# Travaux de protection du village

Création de la digue Ouest du « Clos Du Rhône »



Digue ouest terminée



Réfection et agrandissement du parking de la plage du « Clos du Rhône »



## « C'est notre histoire... »

Souvenir du temps passé, entre la mer et le Rhône

Par Roger TAILLET

Je vais vous conter une histoire vraie, un souvenir d'enfance inoubliable...

A la fin des années 30, début 40, j'ai eu la chance de connaître un personnage célèbre : le Marquis de Baroncelli.

Nous possédions un petit maset de pêcheurs, à environ 500 m du Simbèu, le mas du Marquis. Mon père me portait sur le cadre de son vélo jusqu'au maset. Quand le Marquis était dans sa cour, nous nous arrêtions pour le saluer. C'est là que je l'ai connu. Quelquefois, il me posait des devinettes. Il me parlait toujours en provençal, j'étais habitué à cette époque, tous les pêcheurs parlaient la langue-mère, ainsi que ma famille.

Pendant une de ces rencontres, le Marquis me fit une promesse. Il me dit, bien sûr en provençal :

« *Veses pichot, lou poulin, eila, au mitan emé lis aurihò drecho, aquèu que nous regardo, te lou dounarai. Aro, es tout gris, dins quauque tèms, sara tout blanc. Quand sara blanc, lou prendras, es pèr tu, te lou garde* ». C'est-à-dire : « *Tu vois petit, le poulain là-bas au milieu avec les oreilles droites, celui qui nous regarde, je te le donnerai. Maintenant, il est tout gris, dans quelque temps, il sera tout blanc. Quand il sera blanc, tu le prendras, il est pour toi, je te le garde.* »

Je croyais le Marquis.

En 1943, les occupants allemands ont détruit Lou Simbèu, ainsi que notre petit maset que nous avons reconstruit. Il est toujours à l'embouchure du Petit Rhône. Le tombeau du Marquis est situé à l'emplacement du Simbèu. Le Marquis est mort de chagrin à Avignon, peu après la destruction de son mas en 1943.

Je me souviens très bien que mes parents, les pêcheurs, et certainement tout le village, étaient malheureux de ne rien pouvoir faire contre ces gens qui faisaient des misères à un homme très bon, aimé de tous.

C'est avec tristesse que j'ai appris un jour qu'un journaliste, un homme qui n'a pas connu le Marquis, s'était permis de le critiquer.

Un de ses bons amis, le félibre Santen, Maurice Barry, lui a rendu hommage en écrivant en provençal un très beau poème, « *Moussu que nous amavias tant* », « *Monsieur qui nous aimiez tant* ». Ceux qui l'ont bien connu le lui rendaient bien.



Le Marquis de Baroncelli dans la cour de son mas

## Bibliothèque

En 2009, la bibliothèque a enregistré l'inscription de 195 lecteurs adultes et 130 enfants, soit 3 910 livres empruntés par les adultes et 1 630 par les enfants. Grâce aux efforts de la Municipalité, la bibliothèque compte actuellement 6 067 livres pour les adultes et 3 961 livres pour les enfants. Sans compter le prêt de milliers de livres provenant de la Bibliothèque Départementale de Prêt et qui sont renouvelés 3 fois par an.

Les vedettes de la bibliothèque sont incontestablement les romans policiers, avec des auteurs tels que Harlan Coben, Donna Leon, Patricia Mac Donald, Maud Tabachnick, Fred Vargas, Mary Higgins Clark. Avec bien sûr les chouchous comme Eric-Emmanuel Schmitt, Katherine Pancol, Jean-Christophe Grangé, Danielle Steel, Guillaume Musso, Marc Levy, Mireille Calmel... Ils sont encore très nombreux et on ne peut les citer tous, le mieux est de venir les découvrir sur place.

Les enfants ont aussi leurs vedettes. La sorcière Pélagie en est une, de même que Benji le gentil lapin, Tom Tom et Nana, Léa la Gentille, Jolie Fée et Cédric aussi... A leur disposition, tout un choix de livres pour se faire peur, rêver, apprendre ou vérifier ses connaissances. Tout ce qui concerne les chevaux ou la mer a toujours beaucoup de succès, mais on aime bien aussi les recettes de cuisine, l'histoire des Chevaliers, des Egyptiens ou des Romains.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les Saintois (avec un justificatif de domicile est une photocopie de la carte d'identité). Les vacanciers peuvent s'inscrire en laissant une caution de 25 €. Le prêt est de 3 documents pour 15 jours.

Pour la section médiathèque, l'abonnement est de 16 € pour l'année, ce qui donne droit au prêt de 2 DVD ou 2 vidéos pour 8 jours, et 4 CD pour 15 jours. Là encore le choix est vaste, allant de la variété française à la musique du monde en passant par le rapp, le rock, les musiques de films, le jazz et le blues voire le gospel et la musique classique.

Les enfants ne sont pas oubliés avec des CD de contes, de musique, et de chansons. Côté cinéma, on peut aussi répondre aux attentes diverses et variées : western, comédie, policier, dessins animés... Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts.

La bibliothèque est ouverte les mardis, mercredis, vendredis de 13h30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17 h.

Contact : Catherine CURCI au 04 90 97 76 60.



## Démoustication

L'hiver a été pluvieux... Et les moustiques sans doute heureux... Comme tous les ans, l'action de l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) va consister à limiter leur prolifération. En ce qui concerne notre commune, conformément à l'Arrêté Préfectoral concernant la campagne de lutte contre les moustiques, la démoustication va se poursuivre tout au long de l'année sur le secteur de la Petite Camargue.



## Mise en place de nouveaux panneaux pour la zone piétonne





## INSCRIPTION POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES Année 2010 – 2011

- La carte sera établie pour l'année.
- Toutes les cartes doivent être restituées.

### Frais d'inscription :

- 10 €/an pour tout dossier d'inscription – car + SNCF + VP – boursier ou non du 2 juin 2010 au 30 septembre 2010.
- 30 €/an du 1er octobre 2010 au 31 décembre 2010.
- 40 €/mois à partir du 1er janvier 2011 : achats des titres de transport dans les points de ventes – gamme tarifaire – de 26 ans – sauf en cas de déménagement et/ou changement d'établissement scolaire – joindre justificatifs.
- 10 €/an inscription tardive suite à un déménagement ou un changement d'établissement scolaire.

### Pièces justificatives à joindre à la fiche d'inscription selon le mode de transport souhaité :

Autocar	Train	Indemnités kilométriques
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche d'inscription</li> <li>- Certificat de scolarité ou attestation de pré-inscription – document provisoire – et/ou le dernier bulletin scolaire pour justifier l'inscription.</li> <li>- Confirmation RTM si nécessaire avec attestation de bourse qui est à remettre au plus tard le 12/01/11.</li> <li>- 1 photo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche d'inscription</li> <li>- Feuille ASR ou AIS – SNCF</li> <li>- Certificat de scolarité ou attestation de pré-inscription – document provisoire – et/ou le dernier bulletin scolaire pour justifier l'inscription.</li> <li>- Confirmation RTM si nécessaire avec attestation de bourse qui est à remettre au plus tard le 12/01/11.</li> <li>- 2 photos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche d'inscription</li> <li>- Certificat de scolarité ou attestation de pré-inscription – document provisoire – et/ou le dernier bulletin scolaire pour justifier l'inscription</li> <li>- R.I.B. ou R.I.P.</li> </ul>






## Un point sur l'éco-tri

De nouveaux points d'apport pour le tri sélectif des déchets ménagers ont été installés dans le village et ses hameaux, sur les emplacements suivants : Déchetterie, parking route d'Arles, avenue Gilbert Le Roy • WC Brise, avenue Joanin Audibert - Place Mireille, parking Auguste Chabaud, route de Cacharel • Intermarché Contact / Le Revivre, Vallée des Lys • Plage Est, avenue du Docteur Cambon, Camping La Brise, rue Roger Delagnes, Grand Large, avenue R. Aubanel/Plage Lou Santen, capitainerie – face port, Camping du Clos du Rhône, Pin Fourcat, chemin des Macreuses (WC/Bus), avenue des Massouscles, Mazet du Vaccarès, Pioch-Badet, Cabanes de Cambon, Astouin, Place du Château d'eau, Méjanès, Place Jean Moulin, parking des Arènes et lotissement Petites Launes.



Points d'apport pour le tri sélectif





## Ayez le bon geste.....

Tous ces actes ont un coût et c'est la Collectivité qui le supporte.

Nous faisons appel à votre conscience et au respect d'autrui et de l'environnement.

Faire le bon geste, au bon endroit, c'est faire un geste simple et citoyen.

## Trier ses déchets, pourquoi ?

Pour pouvoir être recyclés, les déchets doivent être triés. Les déchets recyclables ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères.

Il s'agit de séparer ce qui est recyclable de ce qui ne l'est pas. C'est le principe du tri sélectif et de la collecte sélective.

C'est pourquoi la Municipalité met à disposition des usagers plusieurs Points d'Apports Volontaires répartis sur l'ensemble de la Commune (voir cartes) :

- 28 colonnes à Verres, coloris vert,
  - 18 colonnes d'Emballages Ménagers à recycler, coloris jaune,
  - 14 colonnes de Journaux, Magazines, coloris bleu.
- Chaque tonne d'emballages en carton recyclé fait économiser 2,5 tonnes de bois.

Le recyclage des bouteilles plastiques est important ; il permet d'économiser 70 à 80 % de leurs poids en pétrole brut.

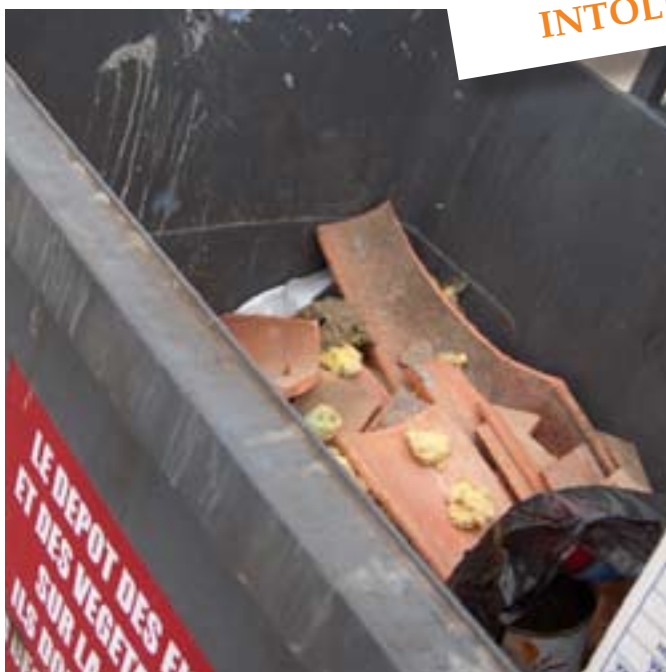
Le verre est un matériau recyclable à 100%. Il fond à température moins élevée que les matières premières naturelles, ce qui limite le rejet de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

Durant l'année 2009, ce sont 137,77 tonnes de déchets qui ont été triées, en augmentation par rapport à l'année 2008, qui était de l'ordre de 131,82 tonnes.

Ces petits gestes feront certainement beaucoup pour la préservation de notre environnement. Il faut continuer à sensibiliser les Saintois. Quelques efforts ont été faits mais ils sont loin d'être suffisants. Pour vous, pour les générations futures, protégez votre planète !



**INTOLÉRABLE !**



# Agenda des animations

## JUILLET

- Samedi 3 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Dimanche 4 :* **Fête de Port Gardian** avec les associations. Abrivado
- Mardi 6 :* **Brocante**, Place des Gitans
- Mercredi 7 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Du samedi 10 au mercredi 14 :* **Festival du Cheval** aux Saintes Maries et à Méjanès. Animations musicales, taurines et équestres
- Samedi 17 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Mardi 20 :* **Brocante** devant les arènes
- Mercredi 21 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Samedi 24 et dimanche 25 :* **Fèsto Vierginenco** - prise du ruban par les jeunes filles - Abrivado, roussataio, bandido, messe, défilé des Arlésiennes, jeux de gardians. Marché des « Arlésiennes », Place des Gitans
- Dimanche 25 :* **Concours de pétanque** de la Municipalité. 2 joueurs, 3 boules
- Mercredi 28 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Samedi 31 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h

**Animations aux arènes** tous les mardis, jeudis et samedis soir - Programmes aux arènes et à l'Office de Tourisme -

## AOÛT

- Mardi 3 :* **Brocante**, Place des Gitans
- Mercredi 4 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Samedi 7 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Dimanche 8 :* **Concours de boules** des Commerçants, Place des Gitans
- Mercredi 11 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 :* **Feria Biòu y Toros**. Animations tauromachiques camarguaises et espagnoles, abrivado
- Mardi 17 et mercredi 18 :* **Concours au jeu provençal**, souvenir Louis Roussin
- Mercredi 18 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Samedi 21 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Mardi 24 :* **Brocante** devant les arènes
- Mercredi 25 :* **Anniversaire de l'école taurine**, aux arènes
- Mercredi 25 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h
- Samedi 28 :* **Fête de Pin Fourcat**, journée champêtre. Abrivado, ferrade
- Samedi 28 :* **Animations** des rues et places du village à partir de 18 h

**Animations aux arènes** tous les mardis, jeudis et samedis soir - Programmes aux arènes et à l'Office de Tourisme -

## SEPTEMBRE

- Mercredi 1<sup>er</sup> :* **Abrivado et course de tau** aux arènes
- Mercredi 1<sup>er</sup> :* **Animations** des rues et places du village
- Samedi 4 et dimanche 5 :* **Fête de la Saladelle**. Groupes folkloriques, abrivado, animations aux arènes...
- Mardi 7 :* **Brocante**, Place des Gitans
- Mercredi 8 :* **Abrivado et course de tau** aux arènes
- Mercredi 8 :* **Animations** des rues et places du village
- Samedi 11 :* **Animations** des rues et places du village
- Dimanche 12 :* **Abrivado**
- Dimanche 12 :* **Concours de pétanque** du Conseiller Général, Place des Gitans
- Mercredi 15 :* **Abrivado et course de tau** aux arènes
- Mercredi 15 :* **Animations** des rues et places du village
- Samedi 18 :* **Animations** des rues et places du village
- Dimanche 19 :* **Abrivado**
- Mardi 21 :* **Brocante** devant les arènes
- Mercredi 22 :* **Abrivado et course de tau** aux arènes
- Mercredi 22 :* **Animations** des rues et places du village
- Samedi 25 :* **Animations** des rues et places du village
- Dimanche 26 :* **Abrivado**
- Dimanche 26 :* **Vide-grenier** des enfants et des associations, Place des Gitans
- Mercredi 29 :* **Abrivado et course de tau** aux arènes



# et des festivités

## OCTOBRE

- Mardi 5 : **Brocante**, Place des Gitans  
Mercredi 6 : **Abrivado et courses de tau** aux arènes  
Dimanche 10 : **Vide-grenier**, Place des Gitans  
Mardi 12 : **Brocante** devant les arènes  
Mercredi 13 : **Abrivado** et courses de tau aux arènes  
Samedi 16 : **Pèlerinage d'octobre**. Descente des Châsses et évocation de l'arrivée des Saintes, le soir sur la plage  
Dimanche 17 : **Pèlerinage d'octobre**. Messe et procession à la mer  
Mardi 19 : **Brocante**, Place des Gitans  
Samedi 23 et dimanche 24 : **Salon du goût et des saveurs** au Relais Culturel  
Mercredi 27 : **Abrivado et finale des courses de tau** aux arènes  
Vendredi 29 : **Journée du club taurin Ricard Etienne Boisset**. Abrivado  
Samedi 30 et dimanche 31 : **Acoso y deribo** sur la plage Est  
Dimanche 31 : **Halloween**



## NOVEMBRE

- Lundi 1<sup>er</sup> : **Journée du club taurin Ricard Etienne Boisset**. Abrivado  
Mercredi 10 et jeudi 11 : **Festival d'Abrivado**  
Jeudi 11 : **Cérémonie au Monument aux Morts**  
Samedi 27 : **Exposition de la crèche provençale** au Relais Culturel

## DÉCEMBRE

- Samedi 4 et dimanche 5 : **Pèlerinage de décembre**  
Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 : **Marché de Noël**, Place des Gitans  
Du jeudi 23 au dimanche 2 janvier : **Animations de Noël**  
Dimanche 26 : **Abrivado aux flambeaux**  
Vendredi 31 : **Spectacle son et lumière** à 19 h à l'Hôtel de Ville suivi d'un vin d'honneur au Relais Culturel  
Samedi 1<sup>er</sup> janvier 2011 : **Abrivado du Jour de l'An**

**Expositions au Relais Culturel** du 1er avril au 30 septembre

Programme non contractuel



# BLOC-NOTES

## MAIRIE

Heures d'ouverture au public	
9h à 12h15 & 14h à 17h30	Tél. : 04 90 97 80 05
samedi 9h à 12h	Fax : 04 90 97 70 03
• Bibliothèque	04 90 97 76 60
• Complexe sportif	04 90 91 78 56
• Déchetterie	06 17 67 30 00
• Foyer Repas	04 90 97 99 29
• Maison des Jeunes	04 90 97 85 82
• Micro-crèche Papòti	04 90 93 09 61
• Police Municipale	04 90 97 89 50
• Services Techniques – Voirie	04 90 97 83 82

## GROUPE SCOLAIRE

• Cantine	04 90 97 95 43
• Garderie	04 90 97 78 09
• Ecole Maternelle	04 90 97 89 48
• Ecole Primaire	04 90 97 89 47

## S.E.M.I.S.

• Camping de la Brise***	04 90 97 84 67
• Camping du Clos du Rhône ****	04 90 97 85 99
• Capitainerie de Port Gardian	04 90 97 85 87
• Office du Tourisme	04 90 97 82 55
• Relais Culturel	04 90 97 87 60
• Services Administratifs	04 90 97 88 77

## SERVICES DIVERS

• Bac du Sauvage	04 90 97 80 33
• Centre de Secours	18 ou 04 90 97 89 91
• Club des Seniors	04 90 97 90 40
• E.D.F. Dépannage	08 10 33 31 84
• Gendarmerie	17 ou 04 90 97 80 04
• La Poste	04 90 97 96 00
• Presbytère	04 90 97 80 25
• SNCF Informations	08 36 35 35 35
• Tennis	04 90 97 91 73
• Véolia Eau	04 90 97 83 19

## BANQUES

• Crédit Agricole	0 892 892 222
• Caisse d'Épargne	04 90 97 83 36
• Lyonnaise de Banque	04 90 97 83 08
• Marseillaise de Crédit	04 90 97 86 09

## TAXIS

• Fayard Henri	04 90 97 94 49 / 06 18 63 08 59
• S.A.R.L. La Brise	04 90 97 81 27 / 06 24 40 32 97

## SANTÉ

MÉDECINS	
• Dr Alengrin - Dr Vo -	04 90 97 80 17
Rue des Flamants	
INFIRMIERS	
• Mme Beffy – Mme Soulet – Mme Sauvaget	04 90 97 96 06
Mme Braillon-Lucido – Mme Cayssials	
Place Portalet	
VÉTÉRINAIRE	
• Dr Weingarten Cabanes de Cambon	04 90 97 78 69
OSTHÉOPATHE	
• Sur rendez-vous 1 mercredi sur 2	06 70 29 33 29
KINÉSITHÉRAPEUTES	
• Mme Sylvia Lopez	04 90 54 38 22
Rue Jean Jaurès	
• Mr Jacques Souchet	04 90 97 81 85
Rue des Avocettes	
PHARMACIE	
• Cambon-Corus-Neuville	04 90 97 83 02
Rue Victor Hugo	
PÉDICURE - PODOLOGUE	
• Sur rendez-vous 1 vendredi sur 2	06 16 11 75 06
CHIRURGIEN – DENTISTE	
• Mr Gérard Fourmanoy	04 90 96 95 12
14 Avenue d'Arles	
OPTICIEN	
• Optique Camargue	04 90 47 75 18
1, place des Impériaux	

PERMANENCES AU DISPENSAIRE	
(à côté de la Poste)	04 90 97 82 95
ASSISTANTE SOCIALE DE LA CRAM	
ET DE LA CPCAM 1er Vendredi de chaque mois	
Sur rendez-vous	04 90 18 46 08
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE	
ASSISTANTE SOCIALE	
Permanences annulées sur les Saintes.	
Arles : sur rendez-vous	04 90 96 08 20
ASSISTANTE SOCIALE DE LA MARINE	
4ème vendredi du mois à 15h	
sur rendez-vous	04 67 74 73 69
ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.G.A.S.	
1er et 3ème mardis du mois	
de 9 h 30 à 11 h 30	04 90 93 90 06
MÉDECINE DU TRAVAIL Tous les jeudis matin	
et le lundi toute la journée	
d'avril à octobre	04 90 96 70 36

## ASSISTANTE SOCIALE DE LA C.A.F.

1er et 3ème mardis du mois de 9 h 30 à 11 h 30  
 Sur rendez-vous 04 88 57 32 21

## PERMANENCES GRATUITES

Salle, 3, Rue Sadi Carnot  
 NOTAIRE : le mardi de 15h à 17h  
 sur rendez-vous 04 90 52 18 00  
 CONCILIATRICE DE JUSTICE : sur rendez-vous,  
 Arles, à la maison du Droit 04 90 52 20 61  
 OMIAL (service d'aide à domicile)  
 Permanence le 1er jeudi du mois de 10 h à 12 h

## PERMANENCES DES ÉLUS

Roland CHASSAIN  
 Maire, Conseiller Général sur rendez-vous  
 Roger DE MURCIA  
 Adjoint au Maire sur rendez-vous  
 Christelle AILLET  
 Adjointe au Maire sur rendez-vous  
 Jean-Marie BOISSET  
 Adjoint au Maire sur rendez-vous  
 Jean-Pierre ALENGRIN  
 Adjoint au Maire sur rendez-vous  
 Raymond FELINE  
 Adjoint au Maire sur rendez-vous  
 AUTRES ÉLUS sur rendez-vous

## CONSEIL GÉNÉRAL

Secrétariat : Mme Jeanne Martini  
 Permanence : le mardi matin 04 91 21 12 24  
 Hôtel du Département, 52, Avenue de Saint Just  
 13256 MARSEILLE - cedex 20 [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr)

## CULTE CATHOLIQUE

Messes samedi à 18h & dimanche à 10h

## MARCHÉS

Les lundis & vendredis de 8h à 12h Place des Gitans